

CANADA

Les symboles du Canada

« ... Le Canada a reçu plus de bénédictions que tous les autres pays au monde. Il mérite notre consécration et nos efforts. »

La reine Elizabeth II à l'occasion de la célébration de la fête du Canada sur la colline du Parlement à Ottawa le 1^{er} juillet 1990





Les symboles et l'histoire du Canada

Chaque pays dispose de ses propres symboles qui établissent son caractère distinctif par rapport aux autres nations. Les symboles sont le reflet de l'histoire d'un pays, de sa population, de son environnement et de ses traditions. Ils illustrent les valeurs, les objectifs et les aspirations de son peuple.

Le Canada est le pays de la diversité: ses frontières englobent des régions et des groupes de citoyens extrêmement divers. Ses symboles unissent tous ses citoyens dans le temps et dans l'espace. Ils constituent une source d'unité et de fierté.

Si les symboles canadiens reflètent toute la diversité qui caractérise l'histoire de notre pays, certains symboles représentent d'une certaine manière le caractère national du Canada. Le castor évoque l'importance du commerce de la fourrure, l'érable représente les pionniers et la magnificence de nos forêts. La fleur de lis est le symbole de la France royaliste qui, en 1608, fonda ce qui allait devenir le Canada, et de l'unique civilisation française au Canada. Le drapeau royal de l'Union représente l'association entre le Canada et l'Empire britannique et la présence britannique dans chaque province. La fleur de lis et le drapeau royal de l'Union sont tous deux des symboles canadiens bien enracinés.

Les symboles canadiens relatent l'histoire d'un peuple aux origines fort variées. Les Premières nations et les Inuits qui ont vécu au Canada bien avant les premiers écrits historiques, les Français et les Anglais qui furent les premiers Européens à s'y établir et toutes les personnes venues de tous les coins du monde, qui en ont colonisé le vaste territoire et qui sont fières d'être canadiennes sont partie intégrante de l'histoire du pays.

La flore et la faune occupent une place de choix parmi nos symboles et témoignent du rôle de la nature dans l'identité canadienne. Le Canada est un pays privilégié du fait de l'abondance de sa faune, de ses forêts, de ses lacs et de ses cours d'eau. L'importance que nous accordons à nos richesses naturelles n'a d'égal que celle que nous reconnaissons à notre capital humain.

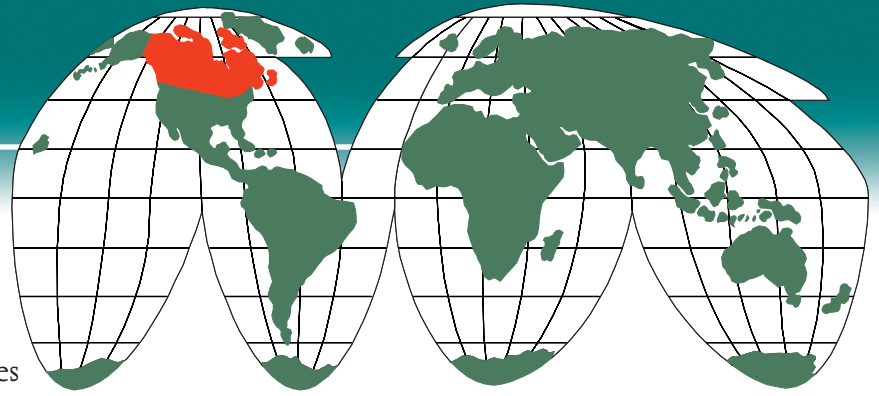
Table des matières



| | |
|--|----|
| Canada | 1 |
| Origines du nom | 1 |
| La couronne au Canada | 2 |
| Les symboles officiels du Canada | 6 |
| Autres symboles du Canada | 9 |
| Le Commonwealth | 11 |
| La Francophonie | 12 |
| Drapeaux historiques | 15 |
| Frontières historiques | 17 |
| Ontario | 19 |
| Québec | 21 |
| Nouvelle-Écosse | 23 |
| Nouveau-Brunswick | 25 |
| Manitoba | 27 |
| Colombie-Britannique | 29 |
| Île-du-Prince-Édouard | 31 |
| Saskatchewan | 33 |
| Alberta | 35 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 37 |
| Territoires du Nord-Ouest | 39 |
| Yukon | 41 |
| Nunavut | 43 |
| Symboles militaires canadiens | 45 |
| Distinctions honorifiques nationales et provinciales | 47 |
| Suggestions d'activités éducatives | 50 |
| Les symboles qui nous entourent | 51 |
| Les drapeaux canadiens | 52 |
| Héraldique | 53 |
| Mes armoiries personnelles | 54 |
| Les emblèmes floraux | 55 |
| Les emblèmes floraux du Canada : un bouquet | 56 |
| Les timbres du Canada | 57 |
| La monnaie canadienne | 58 |
| Renseignements supplémentaires | 59 |
| Affiche des symboles (encart) | |



Canada



ORIGINES DU NOM

Le nom « Canada » vient probablement du mot huron et iroquois *kanata*, qui signifie « village » ou « bourgade ». En 1535, deux jeunes Autochtones indiquèrent à Jacques Cartier le chemin de *kanata* (emplacement actuel de la ville de Québec). Cartier baptisa du nom de « Canada » non seulement le village, mais également tout le territoire gouverné par son chef. Le nom en vint bientôt à s'appliquer à une région beaucoup plus étendue. En effet, sur les cartes de 1547, tout le territoire au nord du fleuve Saint-Laurent est appelé « Canada ».



Population (2006) . . . 32 623 500
Superficie :
Terre 9 215 430 km²
Eaux douces 755 180 km²
Total 9 970 610 km²
Capitale Ottawa
Date de la Confédération :
le 1^{er} juillet 1867

Cartier avait également surnommé le fleuve Saint-Laurent la « rivière du Canada », nom qui fut utilisé jusqu'au début du XVII^e siècle. En 1616, bien que la région fut

connue sous le nom de Nouvelle-France, le territoire bordant la grande rivière du Canada et le golfe Saint-Laurent était encore appelé Canada.

Très bientôt les explorateurs et les commerçants de fourrures s'aventurèrent à l'ouest et au sud, et le territoire connu sous le nom de « Canada » s'agrandit. Au début du XVIII^e siècle, ce nom désignait toutes les terres françaises qui constituent maintenant le Middle West américain et s'étendent, au sud, jusqu'à la Louisiane.

Le nom « Canada » fut utilisé officiellement pour la première fois en 1791, lorsque la province de Québec fut divisée en deux colonies : celles du Haut-Canada et du Bas-Canada. En 1841, les deux Canadas furent réunifiés sous le nom de province du Canada. Au moment de la Confédération, en 1867, en vertu de l'article 3 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (désormais appelée la *Loi constitutionnelle de 1867*), le nouveau pays prit le nom de « Canada ».

Histoire

Le Canada est aujourd'hui formé de dix provinces et de trois territoires. Cependant, en 1867, au moment où fut proclamé l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* créant le nouveau Dominion du Canada, il n'y avait que quatre provinces : l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.



Sir John A. Macdonald, notre premier premier ministre, utilisait ce drapeau représentant les armoiries des quatre provinces du Canada, mais l'Union Jack restait le drapeau le plus répandu au sein de l'empire britannique.

Trois ans après la Confédération, le Canada fit l'acquisition de la Terre de Rupert, propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson en vertu d'une charte qui lui avait été octroyée par le gouvernement britannique exactement deux siècles plus tôt. La Terre de Rupert comprenait tout le territoire drainé par les cours d'eau se jetant dans la baie d'Hudson — ce qui représente approximativement 40 p. 100 de la superficie actuelle du Canada. En retour, la Compagnie obtint 300 000 livres sterling.

En 1870 également, la Grande-Bretagne transféra le Territoire du Nord-Ouest au Canada. Jusqu'alors, la Compagnie de la Baie d'Hudson détenait un permis exclusif pour les échanges commerciaux dans cette région, qui s'étendait à l'ouest jusqu'à la colonie de la Colombie-Britannique, et au nord jusqu'au cercle polaire. Lorsqu'on découvrit, au milieu du XIX^e siècle, que les terres des Prairies étaient extrêmement fertiles, la Grande-Bretagne refusa de renouveler le permis de la Compagnie. Celle-ci se retira du territoire, et la Grande-Bretagne put l'offrir au Canada.

Ces deux régions nouvellement acquises, la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest, furent réunies sous le nom de Territoires du Nord-Ouest. En 1870, l'*Acte du Manitoba* ratifia la création de la province du Manitoba à partir d'une portion de ces territoires.

En 1871, la colonie de la Colombie-Britannique se joignit à l'Union, qui promit de construire une ligne de chemin de fer la reliant au reste du pays.

En 1873, l'Île-du-Prince-Édouard, qui avait déjà refusé de se joindre à la Confédération, devint la septième province du pays.

Le Yukon, qui était un district des Territoires du Nord-Ouest depuis 1895, acquit le statut de territoire autonome en 1898.

Entre-temps, à l'instar de son voisin du sud, le Canada ouvrait les territoires de l'Ouest à la colonisation; des migrants de l'est du Canada et des immigrants d'Europe et des États-Unis vinrent bientôt s'installer dans les Prairies, qui faisaient encore partie des Territoires du Nord-Ouest. En 1905, les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta furent créées, complétant ainsi la carte de l'Ouest canadien.

En 1949, après d'interminables débats et deux référendums, les résidents de Terre-Neuve votèrent en faveur de l'annexion à la Confédération, créant ainsi la dixième province.

Le 1^{er} avril 1999, une portion de 1,9 million de kilomètres carrés des Territoires du Nord-Ouest, dans l'Arctique de l'est du Canada, devenait le territoire du Nunavut.

LA COURONNE AU CANADA



Sa Majesté la reine Elizabeth II
Reine du Canada

Le chiffre royal

Il s'agit du monogramme de la Reine (Elizabeth II Regina*) surmonté d'une couronne. On l'applique aux emblèmes des ordres, décorations et médailles ainsi que sur différents insignes.



La couronne royale

Lors de son accession au trône, le 6 février 1952, la reine Elizabeth II adopta une représentation héraldique de la couronne rappelant de près celle de saint Édouard avec laquelle elle fut couronnée le 2 juin 1953.



Depuis lors, il faut obtenir l'autorisation personnelle de Sa Majesté, par directive expresse, pour utiliser la couronne royale dans tout dessin. On demande l'autorisation en question par l'intermédiaire du Bureau du Gouverneur général. De plus, toute organisation qui bénéficie du patronage royal ou qui est autorisée à utiliser le mot « royal(e) » dans une partie de son nom peut recevoir des armoiries appropriées lorsqu'elle fait à l'Autorité héraldique du Canada une demande de concession d'emblèmes héraldiques (« armoiries ») ou d'autres emblèmes.

Le pavillon canadien particulier de la reine

En septembre 1961, la reine Élisabeth II a approuvé un drapeau personnel qui lui sert à signaler sa présence au Canada. L'annonce du nouveau drapeau a été faite en 1962. Le drapeau représente les armoiries du Canada avec, au centre, le symbole de la reine, l'initiale « E ». Ce symbole, surmonté de la couronne de saint Édouard, est entouré d'une guirlande de roses dorée sur fond bleu.

Lorsque la reine est au Canada, ce drapeau flotte jour et nuit sur tous les bâtiments dans lesquels elle réside. En général, ce drapeau flotte également sur la plateforme de réception du salut lorsqu'elle procède à l'inspection des troupes, et sur tout véhicule dans lequel elle voyage.

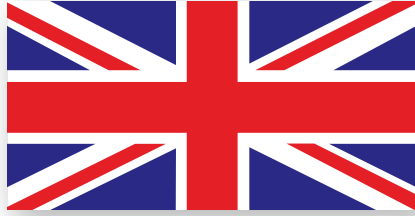


*Regina signifie « reine » en latin

Canada

Le drapeau royal de l'Union

Le drapeau royal de l'Union a fait sa première apparition au Canada, après 1610, avec l'arrivée des Britanniques à Terre-Neuve. Par suite de



l'Acte de l'Union de 1801 entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, le drapeau royal de l'Union a pris sa forme actuelle. En 1870, il servit de fond aux pavillons officiels du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs des provinces de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Le drapeau royal de l'Union fut l'emblème national confirmé à partir de 1904, et c'est sous ses couleurs que les troupes canadiennes combattirent durant la Première Guerre mondiale. Le 18 décembre 1964, le Parlement du Canada approuva son utilisation comme symbole de l'appartenance du Canada au Commonwealth et de son allégeance à la Couronne.

Aujourd'hui, le drapeau royal de l'Union peut flotter avec le drapeau national sur les bases militaires, les aéroports et les édifices du gouvernement fédéral en certaines circonstances, comme l'anniversaire de naissance de la reine, le jour anniversaire du *Statut de Westminster* (le 11 décembre) ainsi qu'à l'occasion de visites royales.

Le drapeau royal de l'Union occupe une place importante dans les armoiries de la Colombie-Britannique ainsi que sur son drapeau et ceux de l'Ontario et du Manitoba.

La couronne canadienne

Le Canada est, de longue date, une monarchie: il s'est trouvé sous le règne des rois de France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, sous celui des souverains britanniques aux XVIII^e et XIX^e siècles, puis il est devenu lui-même un royaume à partir de la Confédération.

Bien que Sa Majesté la reine Elizabeth II soit souvent présentée comme la reine du Royaume-Uni, ce n'est pas à ce titre que les Canadiens lui jurent allégeance. Elle est aussi reine du Canada par choix délibéré des Canadiens (et reine de l'Australie, de la Jamaïque, de la Nouvelle-Zélande et de plusieurs autres pays du Commonwealth).

La *Loi constitutionnelle de 1982*, qui a permis le rapatriement de notre constitution, renferme la plus récente confirmation du régime monarchique au Canada. Tout changement concernant le statut de la reine ou de ses représentants au Canada, c'est-à-dire le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs, exige désormais le consentement unanime du Sénat, de la Chambre des communes et des assemblées législatives de toutes les provinces.

Le monarque personnifiant la nation

Dans notre monarchie constitutionnelle, la souveraine représente la nation. Elle est par conséquent un symbole d'allégeance, d'unité et d'autorité pour tous les Canadiens. Parlementaires fédéraux et provinciaux, ministres, fonctionnaires, militaires et agents de police prêtent serment d'allégeance à la reine (et non à un drapeau ou à un texte constitutionnel), tout comme les nouveaux citoyens lors des cérémonies de remise de certificats. La Constitution canadienne confère le pouvoir exécutif à la reine, bien que ses représentants suivent les conseils des ministres, qui relèvent de la Chambre des communes ou de l'assemblée législative des provinces. Voilà pourquoi on proclame des élections et on promulgue des lois au nom de la reine.

La reine et le gouverneur général

Avec le rapport Balfour de 1926, le gouverneur général cessa de représenter le gouvernement britannique pour devenir le représentant personnel du souverain au Canada. Ce changement fut confirmé par le *Statut de Westminster* de 1931, loi par laquelle le Parlement britannique déléguait au Canada et aux autres membres du Commonwealth le pouvoir d'adopter leurs propres lois. Les pouvoirs conférés au roi furent graduellement délégués au gouverneur général, jusqu'à l'émission des *Lettres patentes constituant la charge de gouverneur général du Canada* (1947), lesquelles confèrent au gouverneur général tous les pouvoirs du souverain du Canada, qu'il doit exercer selon les conseils du gouvernement canadien. À titre de représentant personnel de la souveraine au Canada, le gouverneur général reçoit tous les honneurs et les privilèges dus à la souveraine.

Le pavillon du gouverneur général

Chaque gouverneur général a ses propres armoiries, mais le drapeau demeure commun à tous : le cimier des armoiries du Canada sur fond bleu. Le cimier est composé d'un léopard d'or coiffé de la couronne de saint Édouard; il tient une feuille d'érable rouge dans sa patte droite et il est debout sur une guirlande de tissu rouge et blanc. La reine Elizabeth II a approuvé ce pavillon en 1981.



L'hymne royal

Ce chant patriotique, d'auteur et de compositeur inconnus, a été joué pour la première fois à Londres (Angleterre) en 1745. Cet hymne royal du Canada est joué officiellement en présence des membres de la famille royale et à l'occasion du salut accordé au gouverneur général et aux lieutenants-gouverneurs.

La reine et les lieutenants-gouverneurs

Au moment de la Confédération, en 1867, on n'attribua pas aux lieutenants-gouverneurs le lien avec le souverain dont jouissait le gouverneur général. Les

lieutenants-gouverneurs ne sont pas les représentants directs du souverain auprès des provinces. Ils y sont les représentants du gouverneur général et les agents du gouvernement fédéral. Ce dernier est d'ailleurs chargé de les nommer et de les rémunérer.

Toutefois, le temps, l'usage, les conventions et les jugements des tribunaux ont modifié la charge des lieutenants-gouverneurs. Aujourd'hui, bien qu'ils soient toujours nommés par le gouvernement fédéral et qu'ils détiennent encore un vestige de pouvoirs fédéraux, les lieutenants-gouverneurs sont considérés comme les représentants directs et personnels du souverain. Ils représentent la Couronne dans les provinces. Autrement dit, ils agissent au nom de la reine pour leur province, tout comme le gouverneur général agit au nom de la reine pour le Canada. Les lieutenants-gouverneurs et la Couronne provinciale qu'ils personnifient symbolisent la souveraineté des gouvernements provinciaux au sein de la Fédération.

Les drapeaux des lieutenants-gouverneurs

Au cours des années 1980, à la demande des gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de Terre-Neuve, le gouverneur général a approuvé de nouveaux drapeaux qui seront utilisés par les lieutenants-

DIEU PROTÈGE LA REINE

*Dieu protège la Reine
De sa main souveraine!
Vive la Reine!
Qu'un règne glorieux,
Long et victorieux
Rende son peuple heureux.
Vive la Reine!*

GOD SAVE THE QUEEN

*God save our gracious Queen!
Long live our noble Queen!
God save the Queen!
Send her victorious,
Happy and glorious,
Long to reign over us,
God save the Queen!*



Canada

gouverneurs pour signifier qu'ils représentent la souveraine dans leurs provinces. Ils consistent en un drapeau bleu royal chargé de l'écu des armoiries de la province entouré d'un cercle composé de dix feuilles d'érable d'or stylisées représentant les provinces du Canada. Au-dessus se trouve une couronne d'Édouard le Confesseur qui symbolise la dignité du lieutenant-gouverneur en tant que représentant provincial de la souveraine.

Le lieutenant-gouverneur du Québec utilise, depuis 1952, un drapeau bleu orné d'un disque blanc au centre duquel apparaissent les armoiries et la devise du Québec, surmontées de la couronne royale.

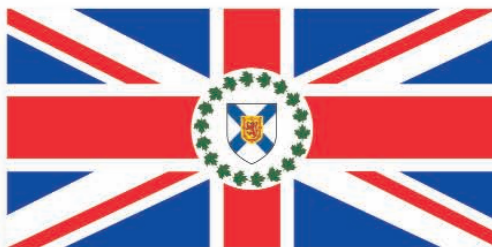
La Nouvelle-Écosse continue à hisser le pavillon qu'a approuvé la reine Victoria en 1869 et qui se compose du drapeau royal de l'Union, chargé de l'écu des armoiries de la province au centre d'un disque blanc entouré d'une guirlande de feuilles d'érable vertes.



Ontario



Québec



Nouvelle-Écosse



Nouveau-Brunswick



Manitoba



Colombie-Britannique



Île-du-Prince-Édouard



Saskatchewan



Alberta



Terre-Neuve-et-Labrador

LES SYMBOLES OFFICIELS DU CANADA

Les symboles suivants ont été adoptés par le Gouvernement du Canada au cours du dernier siècle et sont maintenant considérés comme symboles officiels du Canada.

Les armoiries du Canada

Les armoiries du Canada furent adoptées en 1921 par proclamation de Sa Majesté le roi Georges V.

En 1994, on les a augmentées d'un ruban portant la devise de l'Ordre du Canada, *Desiderantes Meliorem Patriam* (Ils aspirent à une meilleure patrie) – la Sainte bible (Épître aux Hébreux, chapitre 11, verset 16).

Les armoiries du Canada reflètent les symboles royaux du Royaume-Uni et de la France (les trois léopards* d'Angleterre, le lion d'Écosse, la fleur de lis de France et la harpe irlandaise de Tara ornent l'écu), au bas desquels se trouve un rameau de trois feuilles d'érable représentatif de tous les Canadiens et Canadiennes quelles que soient leurs origines. L'écu est soutenu par le lion d'Angleterre déployant la bannière du Royaume-Uni et par la licorne d'Écosse déployant le drapeau royal français. Le cimier est un léopard couronné tenant une feuille d'érable rouge. L'emblème floral à la base des armoiries reprend les symboles royaux : la rose anglaise, le chardon écossais, le lis français et le trèfle irlandais.

La couronne royale qui surmonte les armoiries les identifie comme celles de la souveraine du Canada. On les appelle souvent les armoiries royales du Canada ou les armoiries du Canada.

Devise

A MARI USQUE AD MARE

(d'un océan à l'autre) – Livre des Psaumes, chapitre 72, verset 8



Armoiries

Le drapeau national du Canada



Le drapeau national du Canada fut adopté en 1964 à la suite des résolutions de la Chambre des communes et du Sénat et entra en vigueur le 15 février 1965 par suite d'une proclamation de la reine Elizabeth II. Tout le pays commémore cet événement la journée du Drapeau national du Canada, le 15 février de chaque année.

Notre drapeau national n'a été adopté qu'à la suite d'années de discussion sur des milliers de schémas, puis d'un débat acharné au Parlement. La quête d'un drapeau canadien distinct débuta en 1925, lorsqu'un comité du Conseil privé fut chargé d'étudier les dessins proposés pour le nouvel emblème national. En 1946, un comité parlementaire spécial examina plus de 2 600 propositions, mais ses membres ne réussirent pas à s'entendre sur le modèle d'un nouveau drapeau. Cependant, à l'approche du centenaire de la Confédération, le Parlement redoubla d'effort pour en arriver à un choix. Notre drapeau actuel fut déployé pour la première fois le 15 février 1965, sur la colline du Parlement.



Drapeau du Collège militaire royal du Canada

Le drapeau est rouge et blanc, couleurs officielles du Canada, avec une feuille d'érable stylisée à onze pointes en son centre. Ses dimensions sont deux de longueur sur un de largeur. Le motif rouge-blanc-rouge reprend le motif du drapeau du Collège militaire royal du Canada et du ruban de la Médaille pour services généraux de 1899, une



Médaille pour services généraux

* En héraldique, le terme « léopard » désigne un lion représenté passant, la tête de face.

Canada

décoration britannique accordée aux soldats qui avaient défendu le Canada dans les batailles du XIX^e siècle. Par conséquent, bien que le drapeau ait été adopté en 1965, les origines de ses éléments symboliques remontent à l'époque victorienne.

Nos couleurs officielles

L'histoire des couleurs officielles du Canada remonte jusqu'au XI^e siècle, à l'époque de la première croisade. Bohémond I^{er}, un seigneur normand, avait découpé dans ses grandes capes des croix rouges qu'il avait distribuées à ses 10 000 croisés. Comme ceux-ci n'avaient pas d'uniforme, ils portaient la croix sur leurs vêtements pour s'identifier.

Au cours des croisades qui suivirent, chaque nation choisit une croix de couleur différente pour se distinguer des autres. La France arbora longtemps une croix rouge sur ses bannières, et l'Angleterre une croix blanche. Avec le temps, le rouge et le blanc devinrent tour à tour les couleurs nationales de la France et de l'Angleterre.

Le blanc et le rouge devinrent officiellement les couleurs du Canada en 1921 à la suite de la proclamation des armoiries du Canada par le roi Georges V.

L'érable

Bien que la feuille d'érable soit étroitement associée au Canada, l'érable n'a été officiellement reconnu comme l'emblème arboricole du Canada qu'en 1996.



Érable

Le secteur forestier canadien a longtemps prié le gouvernement d'adopter l'érable comme emblème arboricole du pays. On y est maintenant heureux de pouvoir utiliser l'érable comme emblème national dans la promotion du leadership canadien en gestion durable des forêts.

L'hymne national

Ô Canada a été proclamé hymne national le 1^{er} juillet 1980, un siècle après avoir été chanté pour la première fois, le 24 juin 1880 à Québec. La musique est l'œuvre de Calixa Lavallée, célèbre compositeur né à Verchères (Québec), et les paroles françaises sont d'Adolphe-Basile Routhier qui, lui, est né à St-Placide (Québec). Au cours des années, il est apparu de nombreuses versions anglaises de ce chant. La version

Ô CANADA

*Ô Canada!
Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint
de fleurons glorieux!
Car ton bras
sait porter l'épée,
Il sait porter
la croix!
Ton histoire
est une épopée
Des plus
brillants exploits.
Et ta valeur,
de foi trempée,
Protégera nos foyers
et nos droits.
Protégera nos foyers
et nos droits.*



*O Canada!
Our home and native land!
True patriot love
in all thy sons command.
With glowing hearts
we see thee rise,
The True North
strong and free!
From far and wide,
O Canada,
We stand on guard
for thee.
God keep our land
glorious and free!
O Canada,
we stand on guard for thee.
O Canada,
we stand on guard for thee.*

anglaise officielle se fonde sur celle que Robert Stanley Weir, né à Hamilton (Ontario,) a composée en 1908.

Le castor

Pour les négociants européens, la peau de castor était le principal attrait commercial de l'Amérique du Nord. Les chapeaux de fourrure étaient à la fine pointe de la mode en Europe à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. La Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a ouvert une bonne partie du Nord et de l'Ouest du Canada au commerce, a incorporé des castors dans ses armoiries en 1678. On a créé une pièce de monnaie d'une valeur égale à une peau de castor mâle connue, en anglais, sous le nom de « buck » (dollar en langage familier). En 1975, le Parlement reconnaissait le castor comme l'emblème officiel du Canada.



Castor

Le cheval national du Canada

Le cheval canadien est issu des chevaux que le roi de France a envoyés en Nouvelle-France en 1665. Ces chevaux normands et bretons provenant des écuries royales sont d'origines diverses : on retrouve des chevaux arabes, barbes et andalous. Au cours du siècle suivant, la population de chevaux de la Nouvelle-France s'est développée indépendamment des autres races et, avec le temps, elle est devenue une race en soi, qu'on appelle le cheval canadien. Cette race se caractérise par sa force, son endurance, sa grande capacité de



Robin Duncan

Cheval canadien

récupération, son intelligence et son calme. Comme elle était menacée d'extinction à la fin du XIX^e siècle, on a déployé des efforts, qui se sont poursuivis pendant tout le XX^e siècle, pour préserver cette race unique. En 1909, le Parlement du Canada décréta que le cheval canadien était la race nationale et, en mai 2002, une loi du Parlement établit qu'il était le cheval national du Canada.

Nos sports nationaux

Par une loi sanctionnée le 12 mai 1994, le Parlement du Canada reconnaissait le hockey sur glace comme le sport national d'hiver du Canada, et la crosse comme le sport national d'été du Canada.



Hockey



Crosse

Canada

AUTRES SYMBOLES DU CANADA

Certains objets, sites et structures au Canada sont devenus, par tradition ou par la perception du public, des symboles auxquels s'identifient les Canadiens. Ces points de repère sont aussi reconnus dans le monde entier comme étant typiquement canadiens. Voici quelques exemples de ces symboles non officiels.

La feuille d'érable

La feuille d'érable est liée au Canada depuis le XVIII^e siècle. En 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste adoptait la feuille d'érable pour emblème. En 1848, la publication littéraire annuelle de Toronto, *The Maple Leaf*, présentait la feuille d'érable comme l'emblème choisi pour le Canada. En 1860, la feuille d'érable fut incorporée à l'insigne des militaires du 100th Regiment (*Royal Canadians*) et fut largement utilisée dans les décorations lors de la visite du prince de Galles au Canada.



Feuille d'érable

En 1867, Alexander Muir composa *The Maple Leaf Forever* à l'occasion de la Confédération du Canada. Ce chant fut considéré pendant plusieurs décennies comme le chant national du pays. L'année suivante, les armoiries des provinces de l'Ontario et du Québec portaient toutes deux des feuilles d'érable.

Aujourd'hui, seule la pièce d'un cent est frappée à l'emblème de la feuille d'érable, mais entre 1876 et 1901, elle figurait sur toutes les pièces de monnaie canadienne. Les deux feuilles d'érable naissant d'une même brindille qui apparaissent aujourd'hui sur les pièces d'un cent n'ont presque pas changé depuis 1937.

Au cours de la Première Guerre mondiale, on incorpora la feuille d'érable à l'insigne du Corps expéditionnaire canadien. Les armoiries du Canada comportent depuis 1921 trois feuilles d'érable comme emblème canadien distinctif. Depuis la proclamation du drapeau national en 1965, la feuille d'érable est devenue notre symbole le plus important.

Le grand sceau du Canada

Le grand sceau du Canada est apposé sur tous les documents d'État telles les proclamations et les commissions des ministres, des sénateurs, des juges et des hauts fonctionnaires de l'État fédéral.



Grand sceau du Canada

Le sceau, fait en acier d'une trempe spéciale, pèse 3,75 kg et mesure 12,7 cm de diamètre. Il remonte au début du règne d'Elizabeth II. Un nouveau sceau sera frappé pour son successeur.

Le sceau porte l'effigie de la reine Elizabeth II assise sur le trône du couronnement, en grande tenue d'apparat, portant le globe et le sceptre. Les armoiries royales du Canada apparaissent au bas du sceau.

Le sceau actuel a été frappé à la Monnaie royale canadienne. L'inscription y figure en français et en anglais; auparavant, elle était en latin.

C'est le bureau du registraire général du Canada qui en a la garde. Le registraire général est aussi ministre de l'Industrie.

Le tartan

Le Canada n'a pas de tartan officiel. Toutefois, les couleurs que prennent les feuilles d'érable au fil des saisons ont inspiré le motif conçu par David Weiser en 1964, connu comme le « tartan de la feuille d'érable ». Il intègre le vert de l'été, l'or du début de l'automne, le rouge qui apparaît aux premières gelées et le brun des feuilles mortes.



Tartan

La Gendarmerie royale du Canada (GRC)

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le corps policier national responsable de l'application des lois, de la prévention du crime et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité. La GRC fournit des services de police partout au Canada à l'échelon fédéral, provincial et territorial, et municipal. Même s'il s'agit d'un corps policier moderne, la tunique rouge et le cheval noir restent des symboles importants de la tradition de la GRC et de l'identité canadienne, comme le démontre la populaire cérémonie du Carrousel.



L'insigne régimentaire de la GRC



Le Carrousel de la GRC

Réimprimé avec la permission de la GRC

Les édifices du Parlement

Les édifices du Parlement sont le symbole par excellence du Canada. Flanqué des édifices de l'Est et de l'Ouest, l'édifice du Centre, remarquable par la Tour de la Paix et la Bibliothèque du Parlement, est connu dans tout le pays et dans le monde entier. Malgré l'animation que les débats modernes y créent, l'écho du passé et ses personnalités peuplent encore ses salles.

En 1841, le Bas-Canada (le Québec) et le Haut-Canada (l'Ontario) s'unissent pour former la Province du Canada. Le siège du gouvernement se déplace pendant des années. En 1857, on demande à la reine Victoria de choisir la capitale du pays.

À la surprise générale, la reine préfère Ottawa, rude ville de bûcherons, aux villes bien établies de Toronto, Kingston, Montréal et Québec. Offrant plus de sécurité en raison de son éloignement de la frontière américaine, Ottawa est un compromis politique et géographique.



Mone Cheng

Entreprise en 1859, la construction des édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest s'achève en 1866 (sauf la Tour de la Paix et la Bibliothèque). Un an plus tard, la Confédération canadienne voit le jour. Ces édifices sont aussitôt désignés siège du nouveau Dominion du Canada.

Le pays n'est pas encore cinquantenaire que la tragédie frappe. Le 3 février 1916, vers 21 heures, un petit incendie prend naissance dans la salle de lecture de l'édifice du Centre. Il se transforme rapidement en un brasier ardent, fait sept victimes et ne laisse des édifices qu'une structure carbonisée. L'incendie épargne cependant la Bibliothèque et l'aile nord-ouest.

On commence à reconstruire l'édifice du Centre alors que la Première Guerre mondiale fait rage. Achevé en 1922, le nouvel édifice préservant le style néogothique original est l'oeuvre de John Pearson et de Jean Omer Marchand. La Tour de la Paix sera terminée plus tard, en 1927.

Canada

LE COMMONWEALTH

Le Commonwealth est une organisation intergouvernementale multilatérale formée de pays unis au Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, la plupart d'anciennes colonies, y compris le Canada. Comprenant plus de 53 États indépendants, il regroupe près du tiers de la population du monde.

Celle-ci s'étend sur tous les continents et permet d'unir des populations de races, de religions et de conditions économiques différentes. Elle fournit aux peuples la possibilité de débattre ouvertement de leurs problèmes communs et de s'entendre pour y trouver une solution.

Le Commonwealth a pris naissance avec l'indépendance des dominions du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud, et le *Statut de Westminster* l'a constitué juridiquement en 1931. L'octroi de l'indépendance à l'Inde en 1947 a marqué le début de sa transformation en ce qu'il est à l'heure actuelle. En effet, l'Inde devenant une république deux ans plus tard, le Commonwealth a accepté que certains pays ne prêtent pas allégeance à la couronne britannique. Aujourd'hui, quelle que soit la forme de leur gouvernement, tous les pays membres du Commonwealth considèrent la reine Elizabeth II comme un symbole de leur association et comme le chef du Commonwealth.

Le Commonwealth s'est agrandi à mesure que les anciennes colonies d'Asie, d'Afrique, des Antilles, de

la Méditerranée et du Pacifique ont obtenu leur indépendance tout en optant de demeurer membres.

Tous les membres du Commonwealth sont libres de suivre leurs propres politiques, mais tous souscrivent à un ensemble commun d'idéaux convenus en 1971 par les dirigeants des pays membres. En adoptant cette déclaration des principes du Commonwealth, les pays membres se sont engagés à faire respecter l'ordre public et la paix internationale, l'égalité des droits pour tous les citoyens et la liberté individuelle. Ils s'opposent aussi à l'impérialisme et à l'oppression raciale et affirment leur ferme volonté de contribuer à l'avènement d'une société mondiale plus juste pour tous.

Le drapeau du Commonwealth

Le drapeau du Commonwealth se compose du symbole de l'organisation, de couleur or, sur fond bleu. Ce symbole est un réseau radial en forme de « C » entourant un cercle plein avec, en surimpression, cinq lignes transversales et cinq lignes longitudinales représentant le globe. Le drapeau du Commonwealth n'a pas de statut officiel, mais il est déployé au siège du Secrétariat pour les pays du Commonwealth, à Londres, et lors des événements et des réunions du Commonwealth.



Membres du Commonwealth

Afrique du sud

Antigua-et-Barbuda

Australie

Bahamas

Bangladesh

Barbade

Belize

Botswana

Brunéi Darussalam

Cameroun

Canada

Chypre

Dominique

Fidji*

Gambia

Ghana

Grenade

Guyana

Îles Salomon

Inde

Jamaïque

Kenya

Kiribati

Lesotho

Malawi

Malaisie

Maldives

Malte

Maurice

Mozambique

Namibie

Nauru**

Nigéria

Nouvelle-Zélande

Ouganda

Pakistan***

Papouasie-Nouvelle-Guinée

République-Unie de Tanzanie

Royaume-Uni

Saint-Kitts-et-Nevis

Sainte-Lucie

Saint-Vincent-et-les Grenadines

Samoa

Seychelles

Sierra Leone

Singapour

Sri Lanka

Swaziland

Tonga

Trinité-et-Tobago

Tuvalu

Vanuatu

Zambie

* Les îles Fidji ont été suspendues en décembre 2006.

** Le Nauru est un membre spécial.

*** Le Pakistan a été suspendu en novembre 2007.

(en date de l'impression de cette publication)

LA FRANCOPHONIE

Le Canada et la francophonie canadienne

Le Canada compte deux langues officielles: le français et l'anglais. Le français est la langue maternelle de 6,7 millions de personnes (selon le recensement de 2006). Cette grande collectivité francophone fait partie intégrante de l'identité canadienne et contribue à lui conférer son unicité.

La majorité des francophones vivent au Québec, mais près d'un million sont répartis dans les autres provinces et territoires du Canada.

Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, ces francophones en situation minoritaire se sont regroupés au sein d'organismes, de fédérations et d'associations qui veillent à l'épanouissement de leur collectivité. Au fil des ans, les communautés francophones du Canada se sont dotées d'emblèmes et de drapeaux, symboles de leur fierté et de leur dynamisme.

Le drapeau national acadien fut adopté en 1884, lors de la deuxième convention nationale des Acadiens tenue à Miscouche (Île-du-Prince-Édouard). Il représente les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le drapeau tricolore s'inspire de celui de la France, et l'étoile jaune représente Notre-Dame de l'Assomption, la patronne des Acadiens.



Acadien (1884)

Le drapeau de la communauté francophone de l'Ontario, est vert et blanc. Ces couleurs reflètent la diversité du climat de l'Ontario (le vert symbolise l'été, et le blanc l'hiver). Le lis représente la francophonie mondiale, et le trille est l'emblème floral officiel de l'Ontario. Ce drapeau a été adopté officiellement en tant qu'emblème de la communauté franco-ontarienne par l'Assemblée législative de l'Ontario en 2001.



Franco-ontarien (1975)

Le drapeau fransaskois est aux couleurs de la Saskatchewan. Le jaune évoque les champs de blé, le vert les forêts de pins, le rouge, couleur du cœur, représente les francophones de la province. La croix évoque de façon solennelle les missionnaires qui ont fondé la plupart des premiers établissements francophones en Saskatchewan, et la fleur de lis symbolise la francophonie.



Fransaskois (1979)

Le drapeau franco-manitobain est orné d'une bande rouge et d'une bande jaune qui représentent la rivière Rouge et le blé manitobain. La tige verte évoque les racines profondes qui se transforment en feuillée vivante en forme de « F » symbolisant les francophones.



Franco-manitobain (1980)

Le drapeau franco-colombien porte l'emblème floral de la Colombie-Britannique, le cornouiller. Les lignes bleues évoquent la mer, et l'élévation des lignes les montagnes Rocheuses. La fleur de lis symbolise la francophonie et pointe vers le soleil, que représente le disque jaune.



Franco-colombien (1982)

Le drapeau franco-albertain est bleu, blanc et rouge. La fleur de lis rappelle la culture francophone, l'églantine stylisée et le bleu représentent l'Alberta, le blanc la communauté francophone mondiale, et les bandes bleues et blanches les cours d'eau et les routes qu'utilisèrent les explorateurs et les colons.



Franco-albertain (1982)

Canada

Le bleu du drapeau de la collectivité francophone du Yukon représente la francophonie internationale; la couleur or nous ramène en 1898 à l'époque de la ruée vers l'or; enfin, le blanc évoque la neige qui habille le paysage du Yukon une grande partie de l'année.



Collectivité francophone du Yukon (1985)

Le drapeau de la collectivité francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est de couleurs bleu, blanc et rouge pour souligner ses origines françaises. Ses deux voiles jaunes, couleur de l'Acadie, commémorent l'arrivée de leurs ancêtres; la haute voile est décorée d'une branche de tamarac, emblème du Labrador, et la grande voile d'une sarracénie, emblème floral officiel de la province.



Collectivité francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (1986)

Le drapeau de la collectivité francophone des Territoires du Nord-Ouest représente une courbe sur laquelle se trouve un ours. Le blanc fait référence à la neige, le bleu à la francophonie. La courbe évoque le 60° parallèle au-delà duquel se trouvent les Territoires du Nord-Ouest, près du pôle Nord. L'ours polaire, symbole de liberté et de la nature des grands espaces nordiques regarde briller le flocon de neige et la fleur de lis, signe du regroupement des francophones en terre nordique.



Collectivité francophone des Territoires du Nord-Ouest (1992)

Dans le drapeau francounavutois, le bleu représente le ciel arctique, et le blanc représente la neige. La forme au centre évoque un igloo et contient un inuksuk (amas de pierres), symbolisant la présence humaine dans ce



Association des francophones du Nunavut (1981)

vaste territoire. Le pissenlit à la base de l'inuksuk est à l'image de la francophonie canadienne et nunavutoise : tenace et persévérant, il résiste aux coups du sort, s'adapte à son environnement et l'agrément de ses couleurs.

Le Canada et la Francophonie internationale

Le mot «francophonie» est apparu vers la fin du XIX^e siècle, il désignait les pays qui se trouvaient sous l'influence de la France. Aujourd'hui, il désigne les communautés du monde entier qui parlent le français ou qui l'utilisent à un certain degré pour traiter avec des gens du pays ou de l'étranger.

La Francophonie indique également un réseau international de plus de 60 pays et gouvernements ayant le français en partage. Reconnaisant l'importance de la culture et de la langue française au pays et dans la communauté internationale, le gouvernement du Canada s'est associé à la Francophonie dès ses débuts, en 1970. Par l'entremise de ce forum multilatéral de concertation et de dialogue, le Canada exerce une influence majeure en faveur de la promotion de valeurs chères aux canadiens, en particulier la paix, le développement démocratique et de l'État de droit, le respect des droits de la personne, le développement durable, la diversité culturelle et linguistique ainsi que la bonne gouvernance.

Le Canada jouit du statut d'État membre de la Francophonie, alors que les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick en sont des gouvernements participants.

Les drapeaux du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick représentent officiellement la francophonie canadienne.

La forme circulaire du drapeau de la Francophonie évoque l'idée du rassemblement. Les cinq bandes s'appuyant les unes sur les autres représentent la collaboration entre les cinq continents sur lesquels se situent les membres de la Francophonie. Les cinq couleurs rappellent les diverses couleurs des drapeaux des États et des gouvernements participants.



Drapeau de la Francophonie



Canada



Québec



Nouveau-Brunswick

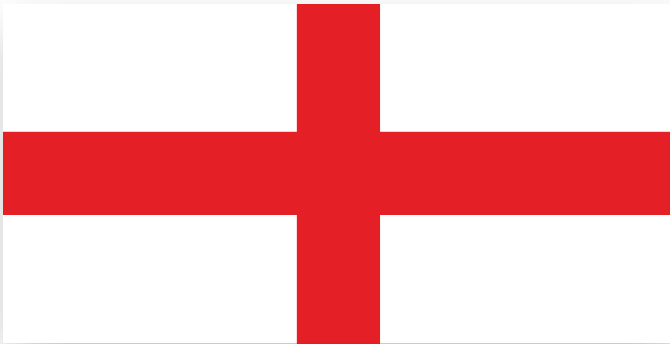
Membres de la Francophonie



Canada

DRAPEAUX HISTORIQUES

Les drapeaux historiques suivants ne sont qu'un échantillon :



La croix de Saint-Georges

Les origines de la croix de Saint-Georges, qui est bien en évidence dans les armoiries de plusieurs provinces et territoires, remonte à la légende de saint Georges, patron de l'Angleterre au bas Moyen Âge. En 1274, durant le règne d'Édouard I^{er}, la croix rouge qui le représente est devenue emblème national courant de l'Angleterre. La croix de Saint-Georges apparaît pour la première fois au Canada dans une aquarelle de John White illustrant une escarmouche survenue entre un groupe d'explorateurs anglais et des Inuits, vraisemblablement sur l'île de Baffin, au cours de l'expédition de Frobisher, en 1577. On l'ajouta plus tard aux armoiries de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Canada Company, société de colonisation exploitée dans le Haut-Canada pendant la première moitié du XIX^e siècle.



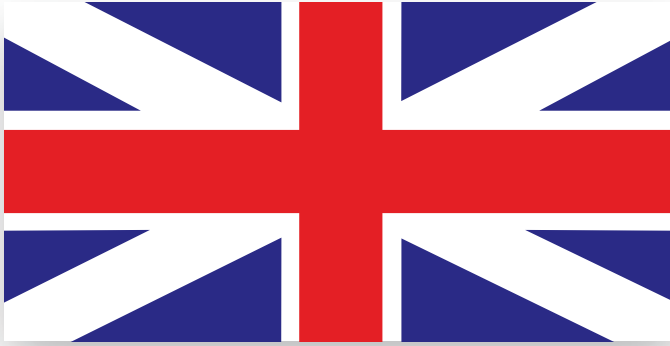
La fleur de lis

Depuis 1534, lorsque Jacques Cartier mit le pied à Gaspé et prit possession des territoires qu'il venait explorer au nom de François I^{er}, jusqu'à la cession du Canada en Grande-Bretagne au début des années 1760, la fleur de lis était le symbole de la souveraineté française généralement utilisé au Canada. Chaque fois que des explorateurs français voulaient affirmer les droits de la France sur de nouvelles terres en Amérique, ils arboraient les armoiries royales où figuraient trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur.

C'est la bannière de France, qui portait aussi trois fleurs de lis d'or sur fond bleu, qui flottait, en 1604, sur le bâtiment érigé par le sieur Pierre Du Gua de Monts sur l'île Sainte-Croix, et c'est un drapeau à deux pointes orné de fleurs de lis qui flottait sur l'habitation de Champlain, à Québec, en 1608. À la mort d'Henri IV, en 1610, on abandonna l'usage de la bannière comme drapeau national.

Pendant la première moitié du XVII^e siècle, les habitants de la Nouvelle-France voyaient dans le pavillon blanc de la marine royale française le drapeau national de la France. Ce même drapeau flottait très souvent en Nouvelle-France lorsque Louis XIV la décréta officiellement colonie royale en 1663.

La fleur de lis réapparut en 1868 comme symbole du passé français dans les armoiries octroyées à la province de Québec par la reine Victoria. En 1948, le gouvernement du Québec adoptait officiellement le fleurdelisé comme drapeau de la province. La fleur de lis figure également dans les armoiries du Canada et du Nouveau-Brunswick.



Version de 1606 à 1800

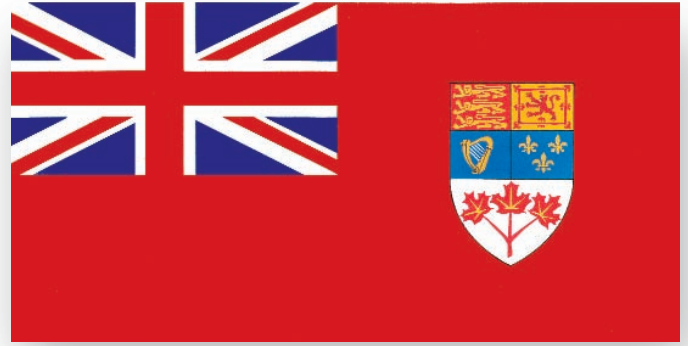
Le drapeau royal de l'Union

Après la signature du *Traité de Paris*, en 1763, le drapeau officiel britannique, le drapeau royal de l'Union, se composait de deux croix. Le drapeau royal de l'Union fut proclamé en 1606, lorsque le roi Jacques VI d'Écosse devint Jacques I^{er} d'Angleterre. Le drapeau officiel réunissait le drapeau d'Angleterre à la croix de Saint-Georges, rouge sur fond blanc, et le drapeau de l'Écosse à la croix de Saint-André, blanche, le tout sur un fond bleu foncé. Après l'union législative de 1708 entre l'Angleterre et l'Écosse, le drapeau royal de l'Union fut adopté comme drapeau des deux royaumes réunis.

Entre le *Traité de Paris* et la Révolution américaine, le drapeau royal de l'Union devait être utilisé par tous les établissements britanniques sur le continent nord-américain, de Terre-Neuve jusqu'au golfe du Mexique. Mais en pratique, on le remplaçait souvent par le pavillon de la marine britannique, le *Red Ensign*, c'est-à-dire le drapeau royal de l'Union sur fond rouge.

À la fin de la Révolution américaine, les sujets restés loyaux envers la Couronne et qui avaient livré bataille sous ce drapeau s'installèrent dans plusieurs régions canadiennes, qui sont aujourd'hui les provinces de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. On a souvent désigné ce drapeau comme étant celui des Loyalistes de l'Empire uni du Canada.

À la suite de l'adoption de l'*Acte de l'Union* de 1801 entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, on incorpora la croix diagonale de Saint-Patrick, rouge sur blanc, et c'est ainsi qu'apparut le drapeau royal de l'Union que nous connaissons aujourd'hui.



Version de 1957-1965

Le Red Ensign canadien

Le *Red Ensign*, un drapeau rouge portant le drapeau royal de l'Union au coin gauche supérieur, a été créé en 1707 comme pavillon de la marine marchande britannique. De 1870 à 1904 environ, il a servi de drapeau canadien sur mer et sur terre avec, sur son battant, les armoiries de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick écartelées sur un écu. Si son utilisation sur terre n'a jamais été autorisée officiellement, l'amirauté britannique en avait par contre autorisé l'utilisation sur mer comme drapeau du Canada en 1892, d'où l'appellation de *Red Ensign* canadien.

Au fur et à mesure que de nouvelles provinces se joignaient à la Confédération ou qu'elles se voyaient attribuer un emblème distinctif, parfois inspiré de leur propre sceau, cet emblème était incorporé à l'écu du drapeau. À un moment donné, l'écu regroupait les armes des neuf provinces qui faisaient alors partie de la Confédération, et elles étaient souvent accompagnées de branches de chêne et d'érable, d'un castor et de la couronne royale.

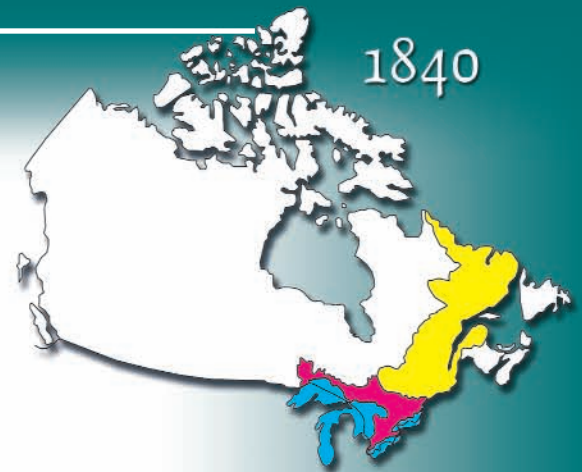
En 1922, ce modèle non officiel du drapeau fut modifié quand, en vertu d'un décret, le gouvernement canadien autorisa d'en changer le battant des armoiries royales du Canada récemment proclamées. Deux ans plus tard, il autorisa son déploiement sur les édifices du gouvernement canadien à l'étranger. En 1945, un autre décret autorisa son utilisation sur les édifices fédéraux au Canada. Le drapeau national rouge et blanc a remplacé le *Red Ensign* canadien le 15 février 1965.

Canada

FRONTIÈRES HISTORIQUES

1840

1840 - La *loi de l'Union* adoptée en juillet et entrée en vigueur par proclamation le 10 février 1841 supprime les législateurs du ■ Bas-Canada du ■ Haut-Canada et établit une nouvelle entité politique pour les remplacer : la province du Canada.



1867

1867 - Le nouveau Dominion du Canada ne comprend que la ■ Nouvelle-Écosse, le ■ Nouveau-Brunswick ■ et les régions situées près du golfe Saint-Laurent, du fleuve Saint-Laurent et de la rive nord des Grands Lacs.



1870 à 1873

1870 - Le gouvernement britannique cède au Canada le ■ Territoire du Nord-Ouest. La Compagnie de la Baie d'Hudson vend la ■ Terre de Rupert à la nouvelle nation. On crée à partir de ce vaste territoire la province du ■ Manitoba. De petite superficie — 36 000 kilomètres carrés — en regard des normes canadiennes, elle se compose du territoire entourant la rivière Rouge. Le reste des terres nouvellement acquises reçoivent le nom de ■ Territoires du Nord-Ouest.

1871 - La colonie britannique de la ■ Colombie-Britannique devient une province canadienne.

1873 - La petite colonie insulaire de ■ l'Île-du-Prince-Édouard, qui avait refusé d'entrer dans la Confédération six ans auparavant, se joint aux autres provinces.




1874 à 1882

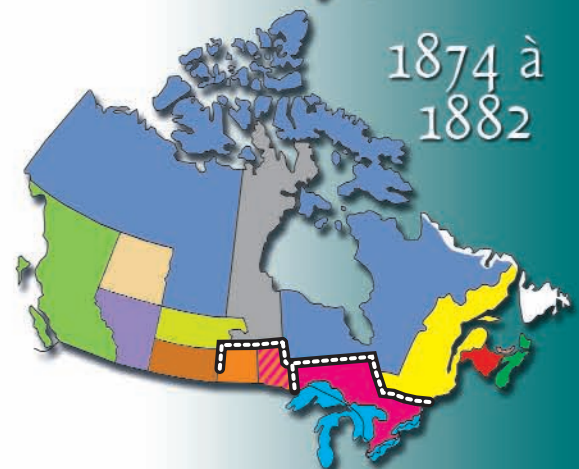
1874 - Les frontières de la province de ■ l'Ontario sont repoussées.

1876 - La création du district de ■ Keewatin à même les ■ Territoires du Nord-Ouest.

1880 - Le gouvernement britannique cède au Canada les îles de l'Archipel arctique.

 1881 - On repousse une première fois les frontières du ■ Manitoba; la région qui vient agrandir le ■ Manitoba faisait partie du territoire confié à l'Ontario en 1874, ce qui provoque un conflit entre les Manitobains et leurs voisins.

1882 - On crée les districts ■ d'Assiniboia, de ■ Saskatchewan, ■ d'Alberta et ■ d'Athabaska dans les Territoires du Nord-Ouest.



1884 à 1905

1889 - La province de l'Ontario sort victorieuse de la dispute sur les frontières qui l'opposait au Manitoba. Les frontières de l'Ontario sont repoussées vers le nord.

1895 - On crée les districts d'Ungava, de Franklin, de MacKenzie et du Yukon dans les Territoires du Nord-Ouest.

1898 - Les frontières du Québec reculent vers le Nord, le district de Keewatin est agrandi, et le district du Yukon devient un territoire distinct.

1903 - La Colombie-Britannique et l'Alaska règlent la dispute qui les opposait et redélimitent leur frontière.

1905 - On crée les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan à partir des districts d'Athabaska, d'Alberta, de Saskatchewan et d'Assiniboia, tandis que le district de Keewatin devient une annexe des nouveaux Territoires du Nord-Ouest.

1912

1912 - Les frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba reculent vers le Nord jusqu'à la baie et au détroit d'Hudson.

1920 à 1949

1920 - On délimite les frontières des districts des Territoires du Nord-Ouest.

1927 - Le Comité des affaires judiciaires du Conseil privé britannique délimite la frontière entre le Québec et le Labrador.

1949 - Terre-Neuve entre dans la Confédération, devenant ainsi la dixième province du Canada.

1999

1999 - On divise les Territoires du Nord-Ouest pour créer le plus récent territoire canadien, le Nunavut, dans l'est de la région arctique.

1884 à
1905



1912



1920 à
1949



1999

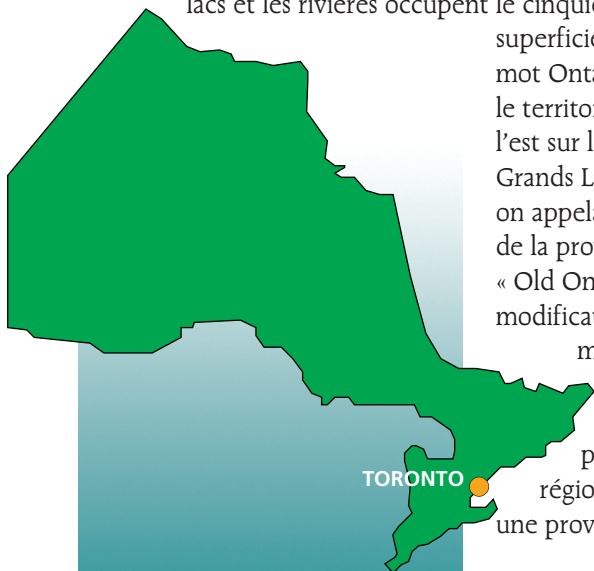


ONTARIO

Origines du nom

Le nom Ontario vient du mot iroquois *kanadario* signifiant eau « miroitante ». Ce nom est fort bien choisi, car les lacs et les rivières occupent le cinquième de sa superficie. En 1641, le mot Ontario désignait le territoire le plus à l'est sur la rive nord des Grands Lacs. Plus tard, on appela la partie sud de la province

« Old Ontario ». La modification du nom, marqua le début d'une ère nouvelle, puisque la région devenait une province en 1867.



| | |
|---|---------------------------|
| Population (2006) | 12 687 000 |
| Superficie | |
| Terre | 891 190 km ² |
| Eaux douces | 177 390 km ² |
| Total | 1 068 580 km ² |
| Capitale | Toronto |
| Date d'entrée dans la Confédération : le 1 ^{er} juillet 1867 | |

vivaient dans le nord de la province. Il existait deux grandes confédérations iroquoises : les Iroquois et les Hurons. Les cinq nations des Iroquois (Séneca, Oneida, Onondage, Cayuga et Mohawk) étaient établies près du lac Ontario et du lac Érié. La nation huronne habitait la région avoisinant le lac Simcoe.

Ces peuples étaient très évolués du point de vue politique et culturel au moment où les Européens firent leur apparition dans la région. En 1610, Henry Hudson fut le premier

Européen à pénétrer en Ontario. Samuel de Champlain et Étienne Brûlé établirent les premiers contacts avec les Premières nations du sud de l'Ontario en 1613.



Pin blanc



En 1774, les Britanniques régnaient sur ce qu'on appelle maintenant le sud de l'Ontario, qui faisait alors partie de la province de Québec. Après la Révolution américaine, l'arrivée massive de loyalistes dans la région entraîna la création d'une nouvelle province. Dans l'*Acte constitutionnel* de 1791, qui scinda la province en deux, cette région fut rebaptisée le Haut-Canada.

Les rébellions qui éclatèrent en 1837 dans le Haut et le Bas-Canada pour dénoncer le manque de démocratie incitèrent les Britanniques à déléguer lord Durham pour faire enquête sur la situation. En 1840, pour faire suite à ses recommandations, on ratifia l'*Acte d'Union*, qui réunit à nouveau le Haut et le Bas-Canada, cette fois sous le nom de Province du Canada. Cette union permit d'établir un gouvernement plus démocratique et plus responsable, mais elle n'eut toutefois pas le succès escompté : les deux régions, Canada-Est et Canada-Ouest, demeurèrent distinctes. Elles participèrent au débat de 1864 sur la Confédération en leur nom propre et, au moment de l'entrée en vigueur de la Confédération en 1867, elles devinrent deux provinces distinctes : l'Ontario et le Québec.

L'Ontario est la plus peuplée des provinces du Canada et la deuxième en importance par sa superficie. Au moment de la Confédération, les frontières de la province ne dépassaient pas de beaucoup celles de la région actuelle du sud de l'Ontario. Le territoire situé au nord du lac Supérieur fut rattaché à l'Ontario en 1889, mettant ainsi fin aux conflits acharnés avec le Manitoba. La province atteignit sa superficie actuelle en 1912, lorsqu'on y annexa le reste du nord de l'Ontario.



Ontario

Armoiries

Armoiries

L'Ontario reçut ses armoiries par décret de Sa Majesté la reine Victoria en 1868. Le cimier, les supports et la devise furent accordés par décret de Sa Majesté le roi Édouard VII en 1909.

La croix rouge de Saint-Georges, symbole de l'Angleterre, apparaît dans le tiers supérieur de l'écu. L'emblème du Canada, un rameau d'érable à trois feuilles dorées, sur fond vert, en occupe la portion inférieure.

Un élan (orignal) et un cerf de virginie (chevreuil) soutiennent l'écu, et un ours noir se trouve sur le cimier.

L'Ontario est l'unique province ou territoire dont les armoiries soient stylisées.

Devise

UT INCEPIT FIDELIS SIC
PERMANET

(Fidèle elle a commencé, fidèle elle demeure)

Drapeau



La législature adopta le drapeau de l'Ontario en 1965. Cette même année, la reine Elizabeth II approuvait l'utilisation du drapeau royal de l'Union.



Plongeon huard

Ce drapeau ressemble beaucoup au *Red Ensign* canadien. Le drapeau royal de l'Union occupe le quart supérieur près de la hampe, et les armoiries sont placées sur le battant, au centre de sa partie la plus éloignée. Ses proportions sont deux de longueur sur une de largeur.

Emblème floral

Adopté en 1937 comme emblème floral de l'Ontario, le trillium blanc (*Trillium grandiflorum*) éclôt à la fin d'avril et en mai. Ses fleurs sont très sensibles à la lumière et se tournent généralement vers le soleil, suivant sa course dans le firmament. Le trille blanc croît dans les forêts de feuillus et dans les boisés de l'Ontario.

L'adoption d'un emblème floral en Ontario découla d'un mouvement qui prit naissance pendant la Première Guerre mondiale et qui cherchait une fleur officielle qu'on pourrait planter sur les tombes des soldats canadiens morts à l'étranger. La Société horticole d'Ottawa proposa le trillium. Bien que cette suggestion fût accueillie chaleureusement, aucune fleur nationale ne fut choisie.



Trillium blanc

Autres symboles de la province

Tartan : le tartan de la province de l'Ontario

Arbre : le pin blanc (*Pinus strobus*)

Oiseau : le plongeon huard

Pierre fine : l'améthyste

Couleurs : le vert et le jaune

Drapeau franco-ontarien



Améthyste

QUÉBEC

Origines du nom

Le nom de « Québec », qui vient du mot algonquin signifiant « passage étroit » ou « détroit », désignait à l'origine le rétrécissement du fleuve Saint-Laurent en face de l'actuelle ville de Québec. La province de Québec a été

rebaptisée plusieurs fois au cours de son histoire, portant tour à tour les noms de Canada, Nouvelle-France, Bas-Canada et Canada-Est.



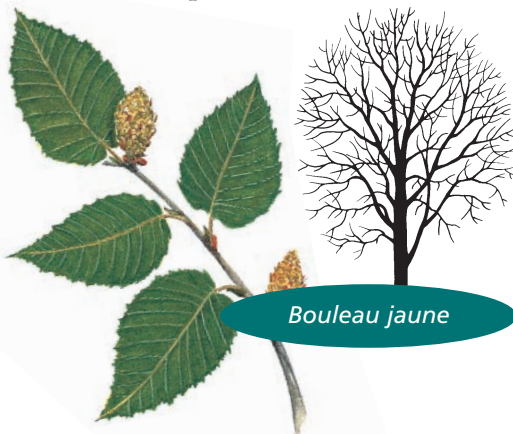
Population (2006) 7 651 500
Superficie :
Terre 1 356 790 km²
Eaux douces 183 890 km²
Total 1 540 680 km²
Capitale Québec
Date d'entrée dans la
Confédération : le 1^{er} juillet 1867

Histoire

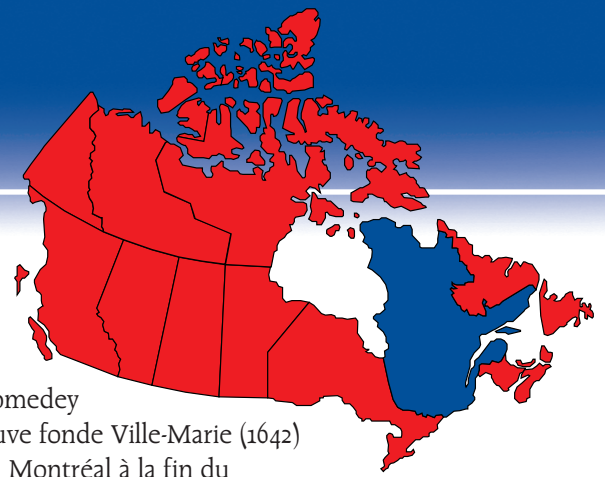
Avant l'arrivée des Européens, ce sont d'abord des nations autochtones, membres pour la plupart des familles linguistiques et culturelles algonquiennes et iroquoiennes, qui se sont établies sur le territoire actuel du Québec et en ont grandement influencé l'histoire. La nation inuite vivait dans le nord du Québec et y est encore aujourd'hui concentrée.

Le Québec a été l'une des premières régions du Canada qu'ont explorées et colonisées les Européens.

Jacques Cartier accoste à Gaspé en 1534 et prend possession, au nom du roi de France, du territoire qui s'appellera le Canada. En 1608, Samuel de Champlain fonde la ville de Québec.



Bouleau jaune



Quelques années plus tard, Paul Chomedey de Maisonneuve fonde Ville-Marie (1642) qui deviendra Montréal à la fin du XVIII^e siècle.

La bataille des plaines d'Abraham marque, en 1759, la défaite des troupes françaises aux mains de l'armée anglaise. Par le *traité de Paris (1763)*, le roi de France cède la Nouvelle-France à la Couronne d'Angleterre. Cette cession entraîne une importante immigration de colons anglais, irlandais et écossais. En 1774, l'*Acte de Québec* permet le libre exercice de la religion catholique et l'usage de la langue française et du droit civil français au Québec. L'*Acte constitutionnel (1791)* établit deux provinces : le Haut-Canada (l'Ontario), à majorité anglophone, et le Bas-Canada (le Québec), à majorité francophone. La signature de la *Loi constitutionnelle* de 1867 consacre la fédération de quatre provinces du Canada : le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Une précision fut apportée au territoire de la province de Québec en 1898 par la reconnaissance de ses limites septentrionales à la suite d'une décision judiciaire rendue en 1884. Le territoire fut ensuite modifié en 1912 pour y inclure le district d'Ungava, qui faisait anciennement partie des Territoires du Nord-Ouest. En 1927, le Comité judiciaire du Conseil privé britannique fut prié de rendre un avis sur une dispute entre le Canada et Terre-Neuve concernant l'emplacement de la frontière séparant Terre-Neuve et le Québec au Labrador.

Le Québec est la plus grande province du Canada. Il pourrait contenir trois fois la France et sept fois la Grande-Bretagne. Il est parsemé d'un million de lacs et de rivières, et traversé sur 1200 kilomètres par le Saint-Laurent, l'une des plus grandes voies navigables du monde. On y trouve différents types de végétations : la forêt boréale au sud, la taïga au centre et la toundra plus au nord.

Créé en 1792, le Parlement québécois est l'un des plus anciens au monde. Le système politique québécois est d'inspiration britannique alors que son système juridique se caractérise par la cohabitation du droit privé d'origine française (droit codifié), inspiré à l'origine, dans une certaine mesure, du Code Napoléon, et du droit public d'origine anglaise (common law).

Armoiries

Les armoiries du Québec furent adoptées par décret de Sa Majesté la reine Victoria en 1868 et modifiées par décret du lieutenant-gouverneur en conseil en 1939.

L'écu s'orne de trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur, qui rappellent la domination qu'exerçait autrefois la France royaliste sur le Québec. (Les armoiries originales qu'avait accordées

la reine Victoria, portaient deux fleurs de lis bleues sur champ d'or.)

Un rameau d'érable à trois feuilles de sinople, représentant le produit le plus caractéristique du Canada, apparaît dans la partie inférieure, et un léopard d'or, symbolisant la couronne britannique, qui a accordé l'écu, figure au centre.



Armoiries

Devise

JE ME SOUVIENS

Drapeau



Le drapeau du Québec fut adopté en 1948 par décret du lieutenant-gouverneur en conseil et sanctionné par la législature de la province en 1950. Les dimensions du drapeau sont trois de longueur sur deux de largeur.

Le drapeau du Québec est généralement désigné sous le nom de fleurdelisé. Sa croix blanche sur un champ d'azur

rappelle une ancienne bannière de l'armée française, et les quatre fleurs de lis symbolisent la France. Selon la légende, l'usage de la fleur de lis comme emblème de la royauté française remonte à 496, année où Clovis, premier roi chrétien de France, fut baptisé par saint Rémi et où il aurait adopté la fleur de lis comme emblème personnel.



Le baptême de Clovis

Emblème floral

La Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec, adoptée en novembre 1999, fait de l'iris versicolore (*Iris versicolor* Linné) le nouvel emblème floral du Québec. L'iris versicolore est une fleur printanière indigène qui pousse dans plus de la moitié du territoire de cette province, de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la baie James. De 1963 à 1999, le lis blanc de jardin a tenu lieu d'emblème floral de la province.



Iris versicolore

Autres symboles de la province

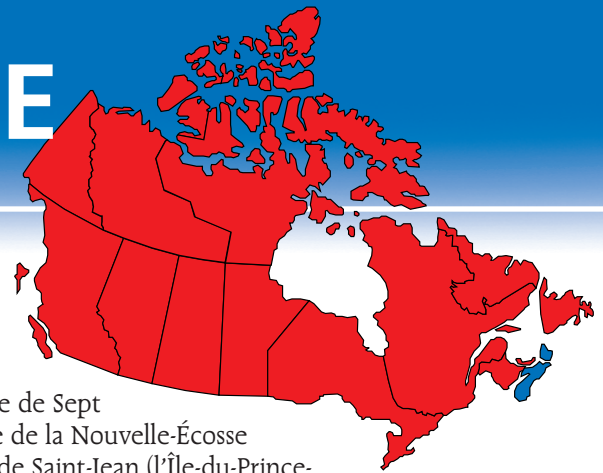
Arbre : le bouleau jaune (*Betula alleghaniensis* Britton)

Oiseau : le harfang des neiges



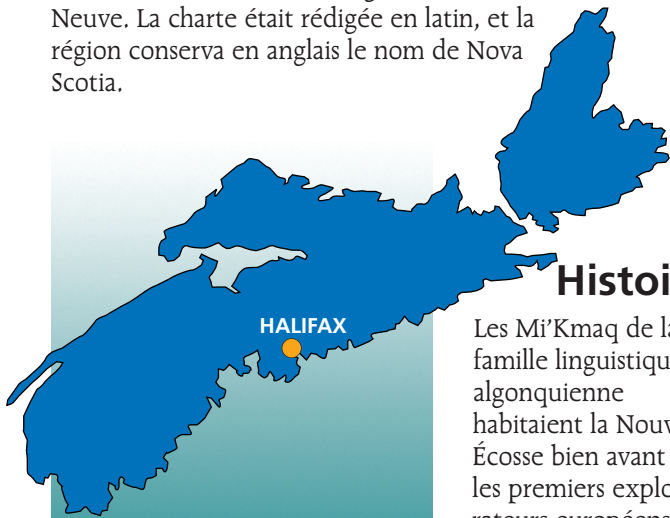
Harfang des neiges

NOUVELLE-ÉCOSSE



Origines du nom

La Nouvelle-Écosse a été baptisée ainsi par sir William Alexander qui, en 1621, reçut en octroi du roi Jacques VI d'Écosse (le roi Jacques I^{er} d'Angleterre) toutes les terres situées entre la Nouvelle-Angleterre et Terre-Neuve. La charte était rédigée en latin, et la région conserva en anglais le nom de Nova Scotia.



Histoire

Les Mi'Kmaq de la famille linguistique algonquienne habitaient la Nouvelle-Écosse bien avant que les premiers explorateurs européens n'en foulent le sol. Ils furent d'ailleurs parmi les premiers Autochtones à rencontrer des Européens. Les Mi'Kmaq s'allièrent eux-mêmes aux Français pendant les débuts du Canada pour les aider à

| | |
|--|------------------------|
| Population (2006) | 934 400 |
| Superficie : | |
| Terre | 52 840 km ² |
| Eaux douces | 2 650 km ² |
| Total | 55 490 km ² |
| Capitale | Halifax |
| Date d'entrée dans la Confédération : le 1 ^{er} juillet 1867 | |

s'adapter au Nouveau Monde et à combattre les Britanniques.

À l'origine, tout le territoire de la Nouvelle-Écosse ainsi que certaines parties du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Maine, formaient une région appelée l'Acadie, qui était en grande partie colonisée par les Français. En 1605, Pierre de Monts, commerçant en fourrures, avait établi à Port-Royal (maintenant Annapolis Royal) la première colonie agricole qui eut quelque succès au Canada.

Au cours du siècle qui suivit, Britanniques et Français ne cessèrent de se disputer cette région, qui passa tour à tour aux mains des uns et des autres, jusqu'à ce que l'ensemble du territoire de l'Acadie, à l'exception de l'île du Cap-Breton (alors appelée l'Isle Royale), fut cédé aux Britanniques, en



Épinette rouge

1713, en vertu du *Traité d'Utrecht*.

Après la guerre de Sept Ans, la colonie de la Nouvelle-Écosse englobait l'île de Saint-Jean (l'Île-du-Prince-Édouard actuelle), l'île du Cap-Breton et le territoire connu aujourd'hui sous le nom de Nouveau-Brunswick. L'île de Saint-Jean se sépara de la Nouvelle-Écosse en 1769. En 1784, après la grande affluence de réfugiés loyalistes venus des États-Unis, la Nouvelle-Écosse fut divisée en deux colonies: le Nouveau-Brunswick et l'île du Cap-Breton. Le Cap-Breton redevint toutefois une annexe de la Nouvelle-Écosse en 1820.

Armoiries

Accordées en 1625, les armoiries de la Nouvelle-Écosse sont les plus anciennes de toutes celles des provinces et des territoires. L'écu porte la croix de Saint-André. Toutefois, pour distinguer la mère patrie et la Nouvelle-Écosse, on a inversé les couleurs en dessinant une croix bleue sur un fond blanc. Au centre de l'écu se trouve un écusson aux armes d'Écosse, sur lequel apparaît un lion royal bordé d'une double ligne rouge sur un fond jaune ou or.



Armoiries

Sur le cimier figurent deux mains, l'une gantée de fer et l'autre nue, tenant une branche de laurier et un chardon. D'après certains, la main gantée et le chardon représentent le roi écossais qui avait fait le vœu de protéger ses sujets de la Nouvelle-Écosse, et la main nue tenant la branche de laurier représente la victoire sur l'adversité. La branche de laurier symbolise la paix, le triomphe et la conquête.

Une licorne ceinte d'une couronne est l'un des tenants de l'écu et se trouve sur les armes de l'Écosse. L'autre tenant est un autochtone, qui représente la population autochtone de la province.

Un casque royal est posé de face sur l'écu. Un trait distingue les armoiries de la Nouvelle-Écosse de celles des autres provinces : c'est la seule dont la devise soit placée au-dessus des armoiries, à la façon écossaise.

La Nouvelle-Écosse est la seule province dont les armoiries aient déjà été annulées. Comme les autres provinces, elle a reçu des armoiries quand elle est entrée dans la

Tartan



Confédération mais, contrairement aux autres, elle en avait déjà. Après la Première Guerre mondiale, certains exercèrent des pressions pour que les anciennes armoiries soient restaurées, ce qui fut fait par décret royal en 1929.

Devise

MUNIT HAEC ET ALTERA VINCIT
(L'un défend, l'autre conquiert)

Drapeau



Le drapeau de la Nouvelle-Écosse fut le premier, dans les pays du Commonwealth d'outre-mer, à être octroyé par une charte royale. Il est tiré des anciennes armoiries octroyées en 1625. L'écu des armoiries de la province y est reproduit en forme rectangulaire. Les dimensions du drapeau sont deux de longueur sur un de largeur.

Emblème floral

La Nouvelle-Écosse adopta son emblème floral, la fleur de mai (*Epigaea repens*), en 1901. Aussi connue sous le nom d'épigée rampante, la fleur de mai fleurit dans les clairières au début du printemps, alors que les dernières neiges couvrent encore le sol. Ses fleurs roses et délicatement parfumées poussent sur des tiges de 15 à 30 cm de long. La fleur de mai doit son nom aux pèlerins du Massachusetts, qui ont vu en elle la première fleur du printemps et qui lui ont donné le nom du navire (Le *Mayflower*) qui les avait amenés à Plymouth Rock.



Fleur de mai



Retriever de la Nouvelle-Écosse



Balbuzard pêcheur

Autres symboles de la province

Tartan : le tartan de la Nouvelle-Écosse

Arbre : l'épinette rouge (*Picea rubens*)

Oiseau : le balbuzard pêcheur

Animal : le retriever de la Nouvelle-Écosse

Fruit : le bleuet sauvage

Pierre fine : l'agate

Minéral : le stilbite

Drapeau acadien



Agate



Bleuet sauvage



Stilbite

NOUVEAU-BRUNSWICK



Origines du nom

Le Nouveau-Brunswick a été ainsi nommé en 1784 en l'honneur du monarque britannique qui régnait à l'époque, le roi Georges III, qui était aussi duc de Brunswick.



| | |
|--|------------------------|
| Population (2006) | 749 200 |
| Superficie | |
| Terre | 72 090 km ² |
| Eaux douces | 1 350 km ² |
| Total | 73 440 km ² |
| Capitale | Fredericton |
| Date d'entrée dans la Confédération : le 1 ^{er} juillet 1867 | |

Histoire

La région connue aujourd'hui sous le nom de Nouveau-Brunswick était à l'origine habitée par des nations de la famille linguistique algonquienne. Les Mi'kmaq furent les premiers à accueillir les Français qui accompagnaient Samuel de Champlain et de Monts lorsqu'ils débarquèrent au Nouveau-Brunswick en 1604. Les Premières nations établirent dès le départ de bonnes relations avec les Français.

Ils aidèrent ceux-ci, qui devinrent plus tard les Acadiens, à s'adapter à leur nouveau pays. Ils participèrent aussi aux attaques que menèrent les troupes françaises contre la Nouvelle-Angleterre.

Les Acadiens furent les premiers Européens à s'établir dans la région qu'occupe aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Jusqu'à la signature du *Traité d'Utrecht* en 1713, aux termes duquel les Français cédèrent le territoire aux Britanniques, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick faisaient partie de l'Acadie. Avec le temps, toutefois, la France se désintéressa presque entièrement des Acadiens pour



Sapin baumier

porter toute son attention sur la Nouvelle-France et l'importance croissante de la traite des fourrures.

Le *Traité d'Utrecht* créa la colonie britannique de la Nouvelle-Écosse, qui englobait à l'époque les territoires actuels du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. L'Acadie, qui fut pendant de nombreuses années l'objet de conflits entre les puissances colonisatrices, fut entièrement soumise à l'autorité britannique après plusieurs décennies. Ce conflit força de nombreux Acadiens à s'enfuir, tandis que d'autres furent déportés en 1755.

En 1762, des marchands du Massachusetts érigèrent un poste de traite à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Avant la paix de 1763, les colons de la Nouvelle-Angleterre créèrent des colonies britanniques permanentes à Chignecto et dans la vallée de la rivière Saint-Jean. Des colons du Yorkshire s'établirent à Chignecto au début des années 1770. En 1776, ils aidèrent à défaire les colonies rebelles qui voulaient s'emparer de la ville et du Fort Cumberland-Beauséjour.



Armoiries

En 1783, la partie occidentale de la Nouvelle-Écosse devint le foyer de milliers de Loyalistes qui avaient fui la Révolution américaine. Cette région était isolée du centre administratif de la colonie, situé à Halifax. En 1784, à la demande des Loyalistes, le gouvernement britannique en fit la colonie du Nouveau-Brunswick.

En 1864, le Nouveau-Brunswick était en pourparlers avec les colonies de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve en vue de réunir les régions maritimes, quand la Province du Canada fut invitée à participer à la conférence de Charlottetown. Il en découla la création du Dominion du Canada trois ans plus tard.



Mouche à saumon de l'Atlantique
« Province pittoresque »



Le Nouveau-Brunswick fut l'une des quatre provinces fondatrices du Canada le 1^{er} juillet 1867. Il espérait en retirer une plus grande prospérité, la construction d'un chemin de fer qui reliait son territoire au centre du Canada et le ralliement des colonies britanniques contre l'influence croissante des Américains.



Armoiries

L'écu des armoiries du Nouveau-Brunswick fut accordé par décret de Sa Majesté la reine Victoria en 1868. En 1984, à l'occasion du bicentenaire du Nouveau-Brunswick, Sa Majesté la reine Elizabeth II octroya par décret le cimier et les supports et confirma la devise.

Le tiers supérieur de l'écu est orné d'un léopard d'or, symbole des liens qui unissent le Nouveau-Brunswick à la Grande-Bretagne. Le léopard figure également sur les armes du duché germanique de Brunswick, maison ancestrale du roi Georges III. La partie inférieure représente une galère antique, qui symbolise probablement l'importance de l'industrie de la construction navale et des pêcheries au Nouveau-Brunswick pendant le XIX^e siècle. Elle rappelle le dessin du premier grand sceau de la province, qui représentait un voilier en mer.

L'écu est soutenu par deux cerfs de Virginie ceints de colliers de perles amérindiennes et portant en sautoir, l'un le drapeau royal de l'Union (*Union Jack*), et l'autre les armoiries de la France royaliste, pour souligner les origines britanniques et françaises de la province. À l'heure actuelle, le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne qui soit officiellement bilingue.

Le cimier représente un saumon de l'Atlantique portant sur le dos la couronne de Saint-Édouard et sautant hors d'une couronne de feuilles d'érable dorées. La base consiste en un tertre de têtes de violon et de violettes cucullées, l'emblème floral de la province.

Devise

SPEM REDUXIT

(L'espoir renaît)

Drapeau

Le drapeau du Nouveau-Brunswick fut adopté en 1965 par proclamation du lieutenant-gouverneur. Son dessin est tiré des armoiries de la province, qu'avait approuvées la reine Victoria en 1868. Les dimensions sont quatre de longueur sur deux et demie de largeur.



Violette cucullée

Emblème floral

L'emblème floral du Nouveau-Brunswick, la violette cucullée (*Viola cucullata*), fut adopté en 1936. Parente de la pensée, cette fleur est pourpre ou bleu foncé. Sa tige mesure de huit à quinze centimètres. La violette cucullée fleurit partout dans l'est du Canada, surtout dans les prairies et les boisés humides. Elle pousse particulièrement bien au Nouveau-Brunswick, et au début de l'été, on la voit dans les champs, les pelouses et les jardins.

Autres symboles de la province

Tartan : le tartan du Nouveau-Brunswick

Arbre : le sapin baumier (*Abies balsamea*)

Oiseau : la mésange à tête noire

Sol : série de sols de Holmesville

Mouche artificielle : mouche à saumon de l'Atlantique
« Province pittoresque »

Drapeau acadien

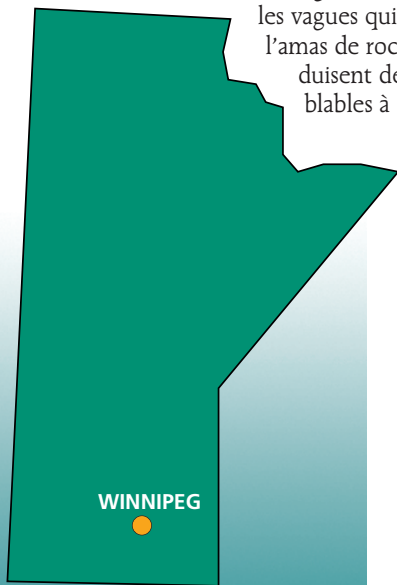


Mésange à tête noire

MANITOBA

Origines du nom

Le nom « Manitoba » provient vraisemblablement du mot cri *man-into-wah-paow* qui signifie « le passage du Grand Esprit », et décrit le lac Manitoba, qui se rétrécit en son centre jusqu'en un étroit goulot de 800 m. À cet endroit, les vagues qui viennent se briser sur l'amas de rochers de la rive nord produisent de curieux bruits, semblables à des sons de cloche plaintifs que les Premières nations attribuaient à l'esprit Manitou battant un tambour colossal. Ce nom fut adopté à la suggestion du chef métis Louis Riel, au moment de la création de la province en 1870.



WINNIPEG

Population (2006) 1 177 800
Superficie :
Terre 548 360 km²
Eaux douces 101 590 km²
Total 649 950 km²
Capitale Winnipeg
Date d'entrée dans la
Confédération : le 15 juillet 1870

empruntèrent la baie d'Hudson et aboutirent au Manitoba. À l'encontre de la plupart des autres régions du Canada, c'est la partie septentrionale de la province qui fut colonisée en premier. En 1612, sous le commandement du capitaine Thomas Button, deux navires britanniques passèrent l'hiver à Port Nelson, sur la baie d'Hudson, à l'embouchure des rivières Nelson et Hayes. En 1690 et 1691, Henry Kelsey, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, explora la région nord du Manitoba comprise entre la baie d'Hudson et la rivière Saskatchewan, près de Le Pas. Plus tard, entre 1733 et 1738, une expédition, menée par le commerçant en fourrures La Vérendrye, explora les rivières Winnipeg et Rouge au long desquelles ils construisirent plusieurs avant-postes.



Épinette blanche

Histoire

Les Assiniboïnes furent les premiers habitants du Manitoba. Parmi les autres nations, il y avait également les Cris nomades, qui suivaient les troupeaux de bisons et de caribous dans leurs migrations saisonnières.

Au début du XVII^e siècle, en cherchant à atteindre l'Orient regorgeant d'épices par le passage du Nord-Ouest, les Européens

En 1670, le roi Charles II d'Angleterre avait octroyé à la

Compagnie de la Baie d'Hudson un vaste territoire appelé Terre de Rupert. Afin de tirer profit des richesses de la région, la compagnie y établit des postes de traite des fourrures, dont les deux plus importants étaient York Factory, à l'embouchure des rivières Nelson et Hayes, et Fort Prince-de-Galles, à l'embouchure de la rivière Churchill. Ce dernier, une grande construction en pierre érigée entre 1731 et 1771, fut pris et lourdement endommagé par les Français en 1782, ce qui poussa la Compagnie de la Baie d'Hudson à construire dès l'année suivante le fort Churchill; elle y mena des opérations commerciales jusqu'en 1933.

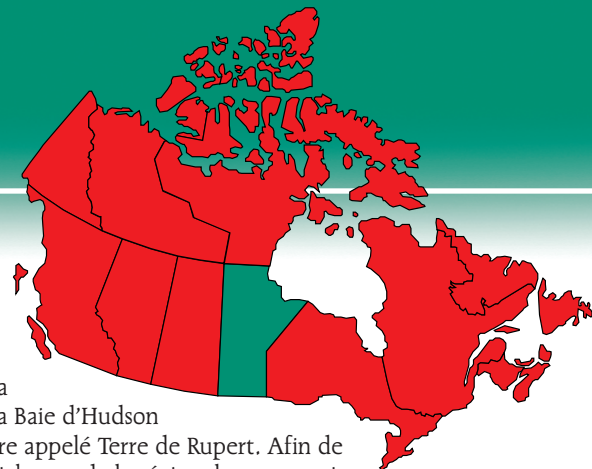
À partir de 1740, à l'instar de La Vérendrye, des commerçants de la Nouvelle-France poussèrent leurs opérations vers le sud de la province, mais furent bientôt supplantés par les coureurs des bois anglais et les voyageurs canadiens-français qui faisaient régulièrement en canots rapides le parcours entre Montréal et l'Ouest pour acheter et revendre les fourrures.

Une rivalité acharnée se développa alors dans le commerce des fourrures entre la Compagnie du Nord-Ouest, de Montréal, et la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'une et l'autre construisirent donc des forts un peu partout dans les plaines, et Alexander Mackenzie, employé de la Compagnie du Nord-Ouest, en fit ériger jusque dans les montagnes Rocheuses et dans l'Arctique. Dans les vallées des rivières Rouge et Assiniboïne, l'hostilité dégénéra en de véritables conflits armés.

À la même époque, un noble d'Écosse, lord Selkirk, créa la première communauté européenne à vocation agricole lorsqu'il persuada un groupe d'Écossais des Highlands dépossédés de leurs terres de venir s'établir sur un territoire qu'il avait acquis de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1811. Il baptisa la région Assiniboïa.

La petite colonie se trouva rapidement mêlée à la guerre du commerce des fourrures et, en 1816, le gouverneur Robert Semple et 10 colons furent tués à Seven Oaks, au cours d'une bataille contre des Métis, que la Compagnie du Nord-Ouest avait incités à s'engager dans la guerre. La colonie survécut à cette épreuve, mais les incidents violents et les imbroglios juridiques finirent par appauvrir la colonie créée par Selkirk et causer la faillite de la compagnie.

Dans les années 1860, la Province du Canada, désireuse d'élargir ses frontières au nord-ouest, pria la Grande-Bretagne de racheter les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson comme elle l'avait fait dans le cas de la Compagnie des Indes orientales. Tout en agréant la requête, la Grande-Bretagne insista pour que le Canada fut le bailleur de fonds. Le Canada offrit alors à la compagnie 300 000 livres sterling. Celle-ci accepta la somme et obtint en plus un vingtième de toute la zone fertile de l'Ouest ainsi que les terres adjacentes à ses postes de traite.



Chouette lapone



En ce qui concerne cette transaction, les habitants de la région n'eurent pas voix au chapitre. Ils s'inquiétaient du fait qu'on avait omis de les consulter et qu'ils étaient constamment menacés, au sud, par une invasion américaine. Rien de bien précis n'avait été prévu concernant les habitants de la région de la rivière Rouge et, durant les pourparlers qui allaient décider de leur sort, un mouvement de résistance s'organisa dans la colonie. Les Métis, peuple essentiellement francophone d'ascendance européenne et autochtone, rejetèrent les propositions canadiennes par la voix de leur chef, Louis Riel. En décembre 1869, celui-ci réussit à rallier les francophones et les anglophones de la colonie et à mettre sur pied un gouvernement provisoire élu par les colons.

Les négociations entre les représentants de ce gouvernement provisoire et le gouvernement fédéral produisirent les stipulations de ce qui allait devenir la *Loi sur le Manitoba*, adoptée par le Parlement canadien en 1870 et par laquelle le Manitoba entra dans la Confédération.

La nouvelle province occupait un territoire de 36 000 km² dans la vallée de la rivière Rouge et fut appelée « la province aux dimensions d'un timbre-poste » en raison de sa configuration carrée et de sa petite taille. Son territoire s'agrandit toutefois une première fois en 1881 et une seconde fois en 1912. Il couvre maintenant 650 000 km², et sa superficie aurait été plus vaste si le Manitoba n'avait pas perdu, en 1884, un litige avec l'Ontario dont découlent les frontières actuelles entre les deux provinces.

La colonisation agricole permit à la province de prospérer au cours des premières années de son existence. Grâce au chemin de fer et à certaines lois édictées par le Parlement à la fin du XIX^e siècle, les colons en provenance de l'est du Canada et d'Europe y affluèrent.

Armoiries

En 1905 un décret de Sa Majesté le roi Édouard VII a autorisé l'écu. Les armoiries ont été augmentées par un décret du très honorable Ramon J. Hnatyshyn, gouverneur général, en 1992.

Au centre des armoiries, l'écu original montre la croix de Saint-Georges et un bison debout sur un rocher. L'écu est surmonté d'un heaume d'or indiquant le statut de souveraineté partagée du Manitoba dans la Confédération. Au-dessus du heaume, un castor, l'un des symboles nationaux du Canada, tient dans sa patte l'emblème floral de la province (le crocus des prairies) et porte sur son dos une couronne royale.



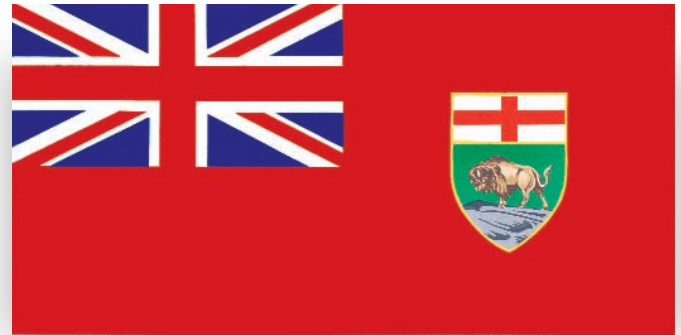
Armoiries

Les supports sont une licorne, rappel des premiers colons écossais de la province, et un cheval blanc, animal indispensable tant pour les Premières nations que pour les Métis et les pionniers européens. Ils sont soutenus d'un mont composé d'eau, de champs de blé et de forêts. Au centre, l'emblème floral répété sept fois représente un seul peuple aux origines multiples.

Devise

GLORIOSUS ET LIBER
(Glorieux et libre)

Drapeau



Le drapeau du Manitoba fut adopté en 1966 par décret de la reine Elizabeth II et ressemble beaucoup au *Red Ensign* canadien. Le drapeau royal de l'Union en occupe le quart supérieur près de la hampe, tandis que les armoiries provinciales sont placées au centre du battant, la partie la plus éloignée de celle-ci. Les dimensions sont deux de longueur sur un de largeur.

Emblème floral

Le crocus des prairies (*Pulsatilla ludoviciana*) a été adopté en 1906. Le Manitoba a été la première province des Prairies à adopter un emblème floral, et le crocus des prairies a été choisi lors d'un vote non officiel tenu auprès des écoliers de la province. Le crocus des prairies est une fleur qu'on voit souvent percer très tôt au printemps à travers la neige qui couvre encore les Prairies. Les fleurs, dont la couleur varie du lavande pâle au pourpre bleuâtre, sont munies, sur leur face extérieure, de poils qui les protègent des variations subites de température.

Crocus
des prairies

Autres symboles de la province

Tartan : le tartan du Manitoba

Arbre : l'épinette blanche (*Picea glauca*)

Oiseau : la chouette lapone

Drapeau franco-manitobain

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Origines du nom

La région sud du territoire qui porte aujourd'hui le nom de Colombie-Britannique s'appelait autrefois Columbia, en raison du fleuve du même nom qui la traverse, tandis que la région du centre avait été baptisée Nouvelle-Calédonie par l'explorateur Simon Fraser.



Population (2006) 4 310 500
Superficie :
Terre 929 730 km²
Eaux douces 18 070 km²
Total 947 800 km²
Capitale Victoria
Date d'entrée dans la
Confédération : le 20 juillet 1871

Pour éviter toute confusion avec la Colombie de l'Amérique du Sud et la Nouvelle-Calédonie du Pacifique, la reine Victoria rebaptisa Colombie-Britannique l'ensemble du territoire lorsqu'il devint une colonie en 1858.

Histoire

Parmi les provinces et les territoires du Canada, c'est en Colombie-Britannique que vivaient le plus grand nombre de Premières nations distinctes. Comme la côte du Pacifique présentait un climat et un relief très variés — les régions froides

voisinant avec les régions tempérées, et les montagnes avec la mer — les cultures et les langues des nations qui s'y établirent étaient totalement différentes. Non seulement ces nations se distinguaient-elles les unes des autres, mais elles se différenciaient également des autres

Premières nations du Canada. Parmi les nations établies le long de la côte, on trouvait les Nootka, les Bella Coola, les Tlingit, les Haïda, les Tsimshian, les Kwakiutl et les Salish, tandis que sur les plateaux des montagnes Rocheuses vivaient les Tagish, les Tahltan, les Tssetsaut, les Porteurs, les Chilcotin, les Salish de l'intérieur, les Nicolas et les Kutenais.



Cèdre de l'Ouest

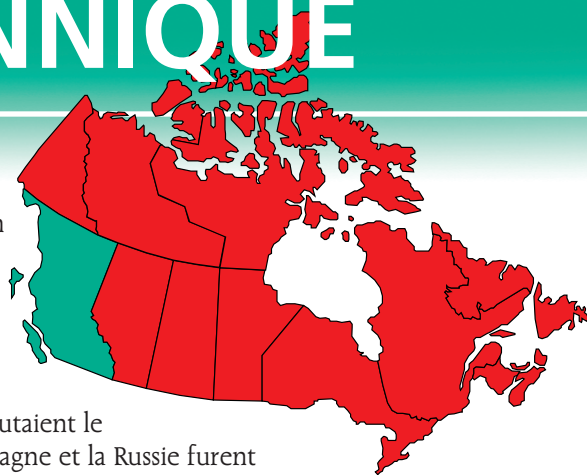
À la distinction de ce qui se passait dans l'est du Canada, où les Français et les Anglais se disputaient le territoire, l'Espagne et la Russie furent les deux premiers pays à réclamer la propriété de certaines parties de la Colombie-Britannique. En effet, au XVIII^e siècle, les Espagnols revendiquèrent la région de la côte ouest s'étendant du Mexique jusqu'à l'île de Vancouver, tandis que les Russes faisaient valoir des prétentions similaires sur la côte du Pacifique depuis l'Alaska jusqu'à San Francisco.

En 1778, le capitaine James Cook, de Grande-Bretagne, fut le premier à porter la région sur la carte.

George Vancouver était alors un midshipman (aspirant dans la marine britannique) d'une vingtaine d'années engagé à bord du vaisseau de Cook. Il devait par la suite mener lui-même trois expéditions et cartographier plus de 16 000 km du territoire longeant la côte. Ayant ainsi fermement établi son droit de propriété, la Grande-Bretagne entreprit de régler ses disputes avec l'Espagne et la Russie.

En 1846, le *Traité de l'Oregon* signé avec les Américains reconnut la Grande-Bretagne comme unique propriétaire de l'île de Vancouver et de la région située au nord du 49^e parallèle. Enfin, en 1849, le gouvernement britannique céda l'île de Vancouver à la Compagnie de la Baie d'Hudson dans l'espoir qu'elle soit colonisée. En effet, jusqu'alors les seules colonies européennes établies dans cette région du pays étaient des postes de traite des fourrures.

Quand on découvrit de l'or dans les basses terres du Fraser en 1857, des milliers de gens y accoururent espérant faire fortune du jour au lendemain. Pour assurer le respect de la loi et le maintien de l'ordre, le gouvernement britannique établit l'année suivante la colonie distincte de la Colombie-Britannique. En 1866, quand se calma la frénésie de la ruée vers l'or, la colonie de l'île de Vancouver se joignit à celle de la Colombie-Britannique.



Armoiries

Tartan



Comme cette colonie était coupée du reste de l'Amérique du Nord britannique par des milliers de kilomètres et une imposante chaîne de montagnes, la promesse d'y construire un chemin de fer qui relierait la côte du Pacifique au reste du Canada persuada la Colombie-Britannique d'entrer dans la Confédération en 1871.

Armoiries

L'écu a été accordé par le roi Édouard VII en 1906. Sa Majesté la reine Elizabeth II a octroyé les armoiries complètes en 1987.

Le drapeau royal de l'Union avec, au centre, une couronne ancienne couleur or, orne le tiers supérieur de l'écu pour rappeler que la province était à l'origine une colonie britannique. Au bas de l'écu se trouve un demi-soleil d'or se déployant sur trois bandes horizontales ondulées d'azur sur champ blanc. Les bandes bleues symbolisent l'océan Pacifique, et le demi-soleil rappelle la situation géographique de la Colombie-Britannique, à l'extrême ouest du Canada.

L'écu, dessiné par le révérend Arthur John Beanlands, de Victoria, est soutenu par un wapiti et un mouflon des montagnes Rocheuses, représentant les colonies de la Colombie-Britannique et de l'île de Vancouver.

Le cimier est constitué d'un lion sur une couronne. Celui-ci porte autour du cou une guirlande de cornouiller de Nuttall, l'emblème floral de la province. Entre l'écu et le cimier figure le casque d'or de la souveraineté, symbole du statut de souveraineté partagée de la Colombie-Britannique dans la Confédération. Le casque est surmonté d'un bourrelet et d'un lambrequin en rouge et blanc, couleurs du Canada. L'emblème floral de la province est représenté une seconde fois sous la forme de fleurs de cornouiller entrelacées autour du listel.

Devise

SPLENDOR SINE OCCASU
(Éclat sans ternissure)

Drapeau

Le drapeau, qui reprend l'image des armoiries de la province, a été adopté par décret du lieutenant-gouverneur en conseil en 1960. Ses proportions sont cinq de longueur sur trois de largeur.

Emblème floral

L'emblème floral de la Colombie-Britannique, le cornouiller de Nuttall (*Cornus nuttallii*), a été adopté en 1956. Il s'agit d'un arbre de 6 à 18 m de haut, qui produit, en avril et en mai, une profusion de fleurs blanches. Le cornouiller de Nuttall ne passe pas non plus inaperçu à l'automne avec ses grappes de baies rouges et son feuillage éclatant.

Autres symboles de la province

Tartan : le tartan de la Colombie-Britannique

Arbre : le cèdre de l'Ouest (*Thuja plicata* Donn)

Oiseau : le geai de Steller

Minéral : le jade

Animal : l'ours d'esprit

Drapeau franco-colombien



Cornouiller de Nuttall



Geai de Steller



Jade



Ours d'esprit

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD


Origines du nom

Le nom que porte aujourd'hui la province lui a été donné en 1799 en l'honneur du quatrième fils du roi Georges III, le prince Édouard, duc de Kent. Le prince, père de la reine Victoria, était le commandant en chef de l'Amérique du Nord britannique et se trouvait en garnison à Halifax quand l'île fut baptisée.

Les Autochtones avaient auparavant donné à l'île le nom « Abegweit », dérivé du mot Mi'Kmaq « Abahquit » traduit librement par « bercé par les vagues ». De leur côté, les premiers

colons français l'avaient baptisée « île de Saint-Jean », nom qui se transforma en « Saint John's Island » quand elle fut cédée aux Britanniques en vertu du *Traité de Paris* de 1763.

L'Île-du-Prince-Édouard a également plusieurs surnoms, dont ceux de



| | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Population (2006) |138 500 |
| Superficie : | |
| Terre |5 660 km ² |
| Eaux douces |0 km ² |
| Total |5 660 km ² |
| Capitale |Charlottetown |
| Date d'entrée dans la Confédération | : le 1 ^{er} juillet 1873 |

« Million-Acre Farm » (ferme au million d'acres) et de « Garden of the Gulf » (jardin du golfe).

Histoire

S'il est établi que les Mi'Kmaq habitent l'île depuis deux millénaires, certains indices donnent par ailleurs à penser que leurs ancêtres y vivaient déjà il y a 10 000 ans. Ils y seraient venus en franchissant la basse plaine aujourd'hui recouverte par le détroit de Northumberland.

Les Européens découvrirent l'île quand Jacques Cartier y accosta en 1534 en la décrivant comme le « coin de terre le plus beau qu'on puisse imaginer ». En dépit de ses comptes



rendus enthousiastes, la colonisation de l'île se fit lentement. Les Français n'y établirent une colonie permanente qu'au début du XVIII^e siècle et, en 1748, la population n'y excédait guère les 700 habitants.

Toutefois, après la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Écosse en 1755, l'île vit sa population s'accroître d'une façon spectaculaire. Quand la forteresse française de Louisbourg tomba aux mains des Britanniques en 1758, la population de l'île s'élevait à quelque 5 000 habitants. Les Britanniques forcèrent tous les Acadiens, à l'exception de quelques centaines, à quitter l'île, bien que la France n'y abdiqua sa souveraineté qu'en 1763 lors de la signature du *Traité de Paris*.

En 1758, l'île fut annexée à la colonie britannique de la Nouvelle-Écosse, qui comprenait également à l'époque le territoire actuel de la province du Nouveau-Brunswick et, en 1769, elle devint une colonie autonome.

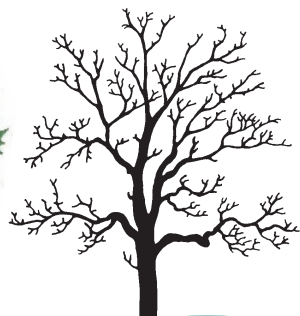
L'Île-du-Prince-Édouard a été presque tout au long de son histoire affligée des problèmes causés par l'absentéisme des propriétaires terriens. En effet, la plupart de ceux-ci, qui avaient reçu leur titre de la Couronne britannique, n'y mirent jamais les pieds. Quelques-uns refusèrent de vendre leurs domaines à leurs locataires, d'autres demandèrent des sommes exorbitantes pour leur cession ou exigèrent des loyers très élevés des colons qui désiraient exploiter une ferme sur leurs terres fertiles.

Les autorités de l'île tentèrent d'imposer aux propriétaires une taxe pour couvrir les frais d'administration, mais celle-ci était pratiquement impossible à percevoir. En 1840, la colonie fut en mesure de racheter des terres de certains propriétaires et de les offrir en vente aux locataires. Les fonds réservés à cet effet ne tardèrent pas, toutefois, à s'épuiser.

L'Île-du-Prince-Édouard accueillit la première des conférences de la Confédération, à Charlottetown, en 1864. Toutefois, elle se retira des pourparlers après la conférence de Québec tenue à l'automne de la même année, car ses dirigeants craignaient que l'autonomie de l'île soit mise en danger si elle se joignait à une grande union canadienne.

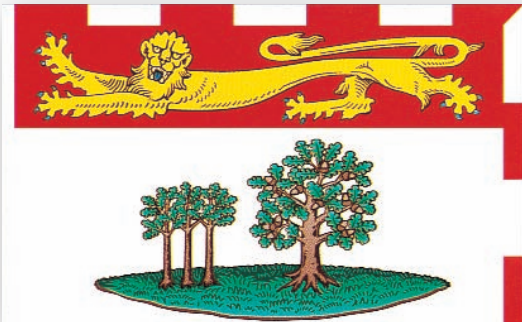


Armoiries



Chêne rouge

Moins de dix ans plus tard, cette décision fut toutefois renversée. La dette qu'elle avait contractée pour la construction du chemin de fer, ainsi que les pressions exercées par le gouvernement britannique et les séduisantes promesses des dirigeants canadiens incitèrent l'île à entrer dans la Confédération en 1873. Le gouvernement canadien avait, entre autres, promis d'absorber la dette de la colonie, de lui assurer l'accès au continent à longueur d'année et de lui octroyer des fonds pour racheter les terres des propriétaires absents.



Armoiries

Les armoiries de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'inspirent du motif du grand sceau de la province utilisé pour la première fois en 1769, furent accordées officiellement par le roi Édouard VII en 1905. En 2002, elles furent augmentées d'un cimier, de supports, d'un socle et de la devise de la province par un décret de la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale.

Le segment supérieur de l'écu est chargé du léopard héraldique anglais. Le léopard figure sur les armoiries du prince Édouard, en l'honneur duquel l'île a été baptisée, et sur les armoiries du roi Édouard VII, qui a accordé ses armes à la province. Le segment inférieur de l'écu est illustré d'un gros chêne à droite et de trois chêneaux à gauche. L'arbre adulte est le chêne de l'Angleterre et les trois chêneaux représentent les trois comtés de la province, celui de King, celui de Queen et celui de Prince. Les arbres s'élèvent tous à partir d'une base unique, l'Île-du-Prince-Édouard et la Grande-Bretagne étant toutes deux des îles.

Le cimier allie le geai bleu et la feuille de chêne rouge, deux emblèmes de la province, ainsi que la couronne royale. Tous ces éléments sont placés sur le casque d'or de la souveraineté, qui symbolise la cosouveraineté de l'Île-du-Prince-Édouard au sein de la Confédération. Les supports sont constitués de deux renards argentés, des animaux appréciés évoquant l'importance de l'élevage d'animaux à fourrure pour l'économie de la province au 19^e et au 20^e siècle. Ils portent au cou une guirlande de fleurs de pomme de terre et un filet de pêche, qui représentent l'industrie agricole et l'industrie de la pêche. Le socle sur lequel ils se tiennent se compose de roses, de lis, de trèfles et de chardons, les emblèmes floraux de l'Angleterre, de la France, de l'Irlande et de l'Écosse, ainsi que de deux sabots de la Vierge, l'emblème floral de la province. Au centre figure une étoile à huit branches, symbole utilisé pendant des siècles par les Mi'kmaq pour représenter le soleil.

Devise

PARVA SUB INGENTI

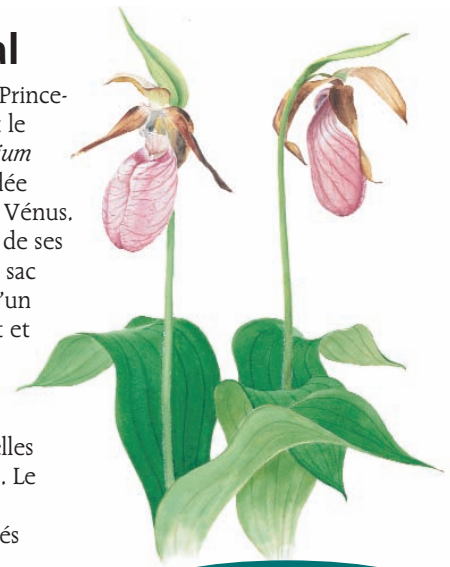
(Les grands protègent les petits)

Drapeau

Le drapeau de l'Île-du-Prince-Édouard fut adopté par une loi sanctionnée en 1964. Le dessin du drapeau reproduit les armoiries de la province, mais il est de forme rectangulaire et bordé sur les trois côtés flottants de bandes alternativement rouges et blanches. Ses dimensions sont trois de longueur sur deux de largeur.

Emblème floral

L'emblème floral de l'Île-du-Prince-Édouard, adopté en 1947, est le sabot de la Vierge (*Cypripedium acaule*), une espèce d'orchidée également appelée sabot de Vénus. Il est ainsi nommé en raison de ses pétales qui forment un petit sac rappelant un peu la forme d'un sabot. Les abeilles y tombent et dans l'effort qu'elles font pour se libérer, elles se frottent contre les organes mâle et femelle de la fleur, dont elles assurent ainsi la pollinisation. Le sabot de la Vierge pousse habituellement dans les boisés humides et fleurit à la fin de mai et en juin.



Sabot de la Vierge

Autres symboles de la province

Tartan : le tartan de l'Île-du-Prince-Édouard

Arbre : le chêne rouge (*Quercus rubra*)

Oiseau : le geai bleu

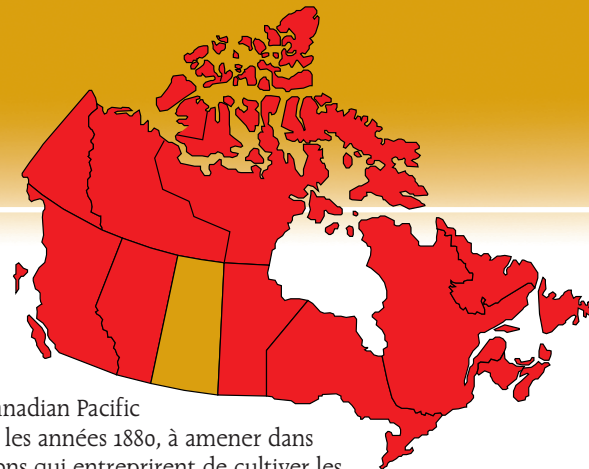
Sol : le sol de Charlottetown

Drapeau acadien

Geai bleu

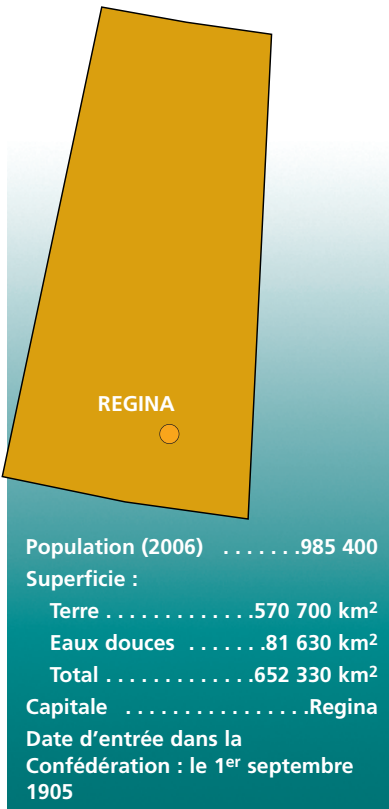


SASKATCHEWAN



Origines du nom

Le nom de la rivière Saskatchewan en langue cri était *kisiskatchewanisipi*, ce qui signifie « rivière aux flots rapides ». Avec l'usage, ce mot de huit syllabes s'est transformé en Saskatchewan et, en 1882, il est devenu le nom de l'un des districts des Territoires du Nord-Ouest.

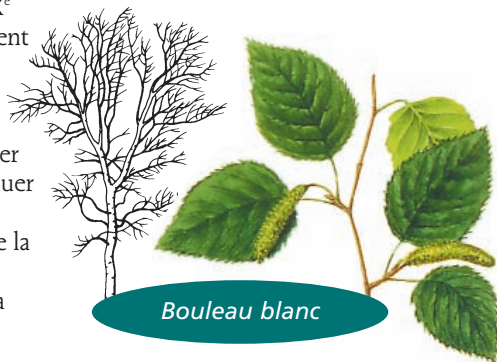


Histoire

La Saskatchewan était à l'origine habitée par des Premières nations des familles linguistiques athapascanes, algonquiennes et sioux. Trois nations athapascanes, les Tchippewayan, les Castors et les Esclaves, vivaient dans le nord de la province, et deux nations algonquiennes, les Cris et les Pieds-Noirs, en occupaient le centre, tandis que le sud était habité principalement par les nations sioux : les Assiniboïnes et les Gros Ventres. Les nombreux endroits portant des noms autochtones témoignent de l'influence exercée par les peuples autochtones en Saskatchewan.

Comme la prairie, qui compose la majeure partie de la province, était sans grande valeur monétaire pour les premiers commerçants de fourrures, les Européens se sont pendant de nombreuses années pratiquement désintéressés du sud de la Saskatchewan, alors qu'ils avaient dès les débuts du Canada établi de nombreux postes de traite des fourrures dans les régions boisées du Nord. Le premier explorateur, Henry Kelsey, était un agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui avait suivi vers 1690 la rivière Saskatchewan jusqu'aux plaines de la Saskatchewan.

Vers le milieu du XIX^e siècle, le gouvernement britannique et la Province du Canada chargèrent des expéditions d'explorer la région et d'évaluer le potentiel agricole. L'adoption en 1872 de la *Loi sur les terres du Dominion* encouragea l'établissement de



fermiers, et une loi visant à stimuler l'immigration. Le nouveau chemin de fer Canadian Pacific commença, dans les années 1880, à amener dans la région des colons qui entreprirent de cultiver les riches terres qui s'y trouvaient. Une importante vague d'immigrants de l'est de l'Europe a déferlé sur le territoire à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

En 1905, la province de la Saskatchewan était constituée grâce à l'annexion de certaines parties des districts de Saskatchewan, d'Athabaska et d'Assiniboia. Elle devint la seule province dont les frontières furent entièrement délimitées arbitrairement, sans avoir recours au moindre accident géographique.

La Saskatchewan et l'Alberta, sa voisine, sont les seules à ne pas être bordées par une étendue d'eau salée.

L'agriculture demeure le pilier de l'économie de la province, particulièrement avec le blé et les autres cultures céréalières, mais également grâce aux oléagineux et au bétail. La Saskatchewan, qui regroupe 40 p. 100 des terres agricoles du Canada, produit près des deux tiers du blé du pays. Toutefois, l'économie se diversifie de plus en plus grâce à la richesse de ses ressources

minérales : la Saskatchewan possède la moitié des réserves mondiales de potasse, les plus grandes réserves de pétrole lourd ainsi que les gisements les plus riches de charbon, d'or et d'uranium au Canada. La Saskatchewan compte environ un million d'habitants, ce qui représente environ 3,3 p. 100 de la population canadienne. La diversité ethnique, empreinte de ses racines autochtones, britanniques, allemandes, ukrainiennes, scandinaves, françaises et autres, se reflète dans ses habitants. Saskatoon, avec 219 000 habitants, est la ville la plus importante alors que Regina, le siège du gouvernement, en compte 193 000.



Armoiries

Armoiries

La province s'est vue accorder ses armoiries par décret de Sa Majesté le roi Édouard VII en 1906. Le cimier, les supports et la devise lui ont été octroyés en 1986 par Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Sur le tiers supérieur de l'écu apparaît un léopard rouge, symbole traditionnel de la royauté, figuré sur une bande d'or horizontale, tandis que trois gerbes de blé d'or sur fond vert, représentant l'agriculture et les ressources de la Saskatchewan, occupent les deux tiers inférieurs.

Tartan du
District de Saskatchewan

Les tartans



Tartan
d'apparat

L'écu est soutenu par un lion royal et un cerf de Virginie, animal indigène de la Saskatchewan. Les deux supports portent des broderies perlées des Indiens des Prairies, auxquelles sont suspendues des insignes, qui reprennent la forme d'étoile à six pointes (lis stylisé) de l'insigne de l'Ordre du mérite de la Saskatchewan. Sur l'insigne que porte le lion apparaît une feuille d'érable, emblème du Canada, et sur celle du cerf de Virginie, un lis rouge orangé, fleur officielle de la Saskatchewan.

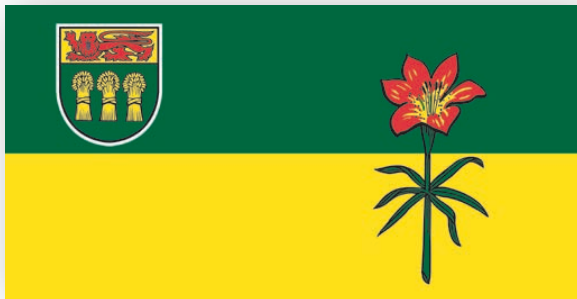
Juste au-dessus de l'écu, on voit un heaume rappelant le statut de souveraineté partagée de la province au sein de la Confédération. Le heaume est surmonté d'un bourrelet aux couleurs nationales du Canada, le rouge et le blanc, et coiffé d'un cimier sur lequel est représenté un castor — animal national du Canada — symbolisant le Nord, le commerce des fourrures et les Autochtones de la province. Le castor tient dans sa patte un lis rouge orangé, emblème floral de la province, et porte sur son dos une couronne, symbole du lien qui unit la Saskatchewan à la souveraine par l'intermédiaire du lieutenant-gouverneur.

Devise

MULTIS E GENTIBUS VIRES

(Nos peuples, notre force)

Drapeau



Le drapeau de la Saskatchewan a été adopté par l'Assemblée législative et proclamé par le lieutenant-gouverneur en 1969. Il est divisé horizontalement en deux parties égales, l'une verte et l'autre dorée. Le segment vert représente les forêts du nord de la province, tandis que le segment doré symbolise les champs de blé du sud.

Les armoiries de la Saskatchewan occupent le quartier supérieur près de la hampe, et l'emblème floral, le lis rouge orangé, est posé verticalement sur le battant. Le modèle est tiré du dessin d'Anthony Drake primé dans un concours organisé à cette fin à l'échelle de la province. Ses proportions sont deux de longueur sur un de largeur.



Tétras à queue fine

Emblème floral

Le lis rouge orangé (*Lilium philadelphicum* L. var. *andinum*) a été adopté en 1941. Cette fleur, devenue une espèce protégée, pousse dans les prés humides et les régions semi-boisées et se distingue par son rouge éclatant, qui contraste dans le vert de son environnement.



Lis rouge orangé

Autres symboles de la province

Tartans : le tartan du District de Saskatchewan et le tartan d'apparat

Arbre : le bouleau blanc (*Betula papyrifera*)

Herbe : la stipe comateuse

Oiseau : le tétras à queue fine

Animal : le cerf de Virginie

Minéral : la potasse (sylvite)

Sport : le curling

Poisson : Doré jaune (*Sander vitreus*)

Fruit : Amélanche (*Amelanchier alnifolia*)

Drapeau fransaskois



Stipe comateuse



Potasse

Cerf de Virginie



Curling

ALBERTA

Origines du nom

L'Alberta a ainsi été baptisée en l'honneur de la quatrième fille de la reine Victoria, la princesse Louise Caroline

Alberta, épouse du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, quand le district a été créé en 1882 en tant que division des Territoires du Nord-Ouest. En 1905, le nom est demeuré lorsque le district de l'Alberta fut réuni à certaines parties des districts d'Athabasca, d'Assiniboia et de Saskatchewan pour former la province de l'Alberta telle qu'on la connaît aujourd'hui.



Population (2006) 3 375 800
Superficie :
Terre 644 390 km²
Eaux douces 16 800 km²
Total 661 190 km²
Capitale Edmonton
Date d'entrée dans la
Confédération : le 1^{er} septembre
1905

Kutenai, les Cris, les Assiniboines (ou Nakotas), les Gros Ventres (ou Hidatsa), les Castors (ou Tsatinne), les Chippewyan et les Esclaves (ou Dene Tha') étaient tous étroitement liés à des terres faisant maintenant partie de l'Alberta.

En 1778, Peter Pond établit le premier poste de traite des fourrures à l'intérieur des frontières de la nouvelle Alberta.

À partir de cette époque, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson fondèrent toutes deux plusieurs postes de traite des fourrures sur les rivières Athabasca, de la Paix et Saskatchewan Nord. Fréquemment, les postes de traite étaient pour ainsi dire bâtis côte à côte, comme

le laissent voir les postes de Fort-George et Buckingham House sur la rivière Saskatchewan Nord ou Fort-Chippewyan et Nottingham House sur le lac Athabasca. Il y eut un court moment de répit dans le commerce des fourrures lorsque la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie



Pin tordu



de la Baie d'Hudson décidèrent de fusionner en 1821, mais, vers le milieu du XIX^e siècle, la compétition reprit de plus belle, encouragée par des négociants en fourrures autonomes de l'Alberta.

Au milieu du XIX^e siècle, de nombreuses expéditions scientifiques, plus particulièrement celle de 1857 à 1860 du capitaine John Palliser, eurent pour mission d'étudier le potentiel agricole de l'Ouest canadien. Palliser croyait que les prairies du sud, parfois surnommées le triangle de Palliser, étaient trop sèches pour permettre d'en faire l'exploitation agricole. Toutefois, il était d'avis, comme

quelques autres observateurs, y compris le réputé naturaliste et géologue Henry Youle Hind, que les terres plus au nord étaient fertiles et bien adaptées à la colonisation agricole. En 1869, les gouvernements britannique et canadien entreprirent des négociations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour en acquérir le monopole commercial et les terres. En 1870, les terres de la compagnie, y compris la majeure partie de l'actuelle Alberta, devinrent la propriété du gouvernement du Canada.



Armoiries

La colonisation fut lente jusqu'à ce que le Canadien Pacifique atteigne l'Alberta en 1883. Le chemin de fer permettait l'arrivée de nouveaux colons et leur fournissait le moyen de vendre leurs récoltes. En 1891, une portion du chemin de fer fut complétée entre Calgary et Strathcona, traversant la rivière Saskatchewan Nord près d'Edmonton. Bientôt d'autres lignes de chemin de fer suivirent, y compris les chemins de fer transcontinentaux Grand Trunk Pacific et Canadien du Nord, qui atteignirent Edmonton en 1911.

En 1905, l'Alberta et sa voisine, la Saskatchewan, entraient dans la Confédération. Les provinces canadiennes, pour la première fois de leur histoire, étaient reliées d'un océan à l'autre. La colonisation de l'Alberta connut un boom. Les terres de la nouvelle province étaient offertes à bon marché grâce à une loi, la *Homestead Act*. Les colons pouvaient également en faire l'acquisition auprès des compagnies de chemin de fer et de gestion des terres. La découverte de nouvelles souches de blé et de grains adaptées aux conditions particulières de culture de l'Ouest canadien, ainsi que de nouvelles méthodes agricoles ont également stimulé la colonisation rapide de la province.

Tartan



Si, en 1891, l'Alberta comptait environ 26 500 habitants, ce chiffre était passée à 73 000 habitants en 1901. En 10 ans, la population quintupla, grimant jusqu'à 374 000 habitants avant de s'accroître encore considérablement en 1921 pour se fixer à plus de 584 000 habitants. Il en résulte qu'aujourd'hui, l'Alberta se compose d'un large éventail de groupes d'origines, de langues et de cultures différentes.

Armoiries

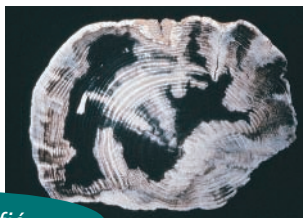
L'écu a été adopté par décret de Sa Majesté le roi Édouard VII en 1907, tandis que le cimier, les supports et la devise ont été accordés par Sa Majesté la reine Elizabeth II en 1980, à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de la province.

La partie supérieure de l'écu représente la croix de Saint-Georges, et la partie inférieure évoque les différents aspects du paysage de la province : des montagnes, des contreforts, des prairies et des champs de blé. Au-dessus de l'écu, le cimier est orné d'un castor portant la couronne royale sur son dos. Au pied de l'écu figure l'emblème floral de l'Alberta : des roses aciculaires. L'écu est soutenu par un lion, symbole de la royauté, et une antilocapre, un animal indigène de la province.

Devise

FORTIS ET LIBER

(Fort et libre)



Bois pétrifié



Mouflon des montagnes Rocheuses

Drapeau

Bien qu'il fut utilisé pour la première fois en 1967, le drapeau a été autorisé par décret de la province l'année suivante. Le drapeau porte au centre l'écu des armoiries de la province sur champ bleu d'outremer. Ses proportions sont deux de longueur sur un de largeur.

Emblème floral

La rose aciculaire (*Rosa acicularis*), aussi connue sous le nom d'églantine, qui pousse depuis le Québec jusqu'en Colombie-Britannique, est la rose sauvage la plus répandue au Canada. On l'apprécie pour sa couleur et son parfum et, l'hiver, ses baies écarlates servent de nourriture à beaucoup d'oiseaux. La rose aciculaire a été choisie, en 1930, comme emblème de la province par les écoliers de l'Alberta.



Rose aciculaire

Autres symboles de la province

Tartans : le tartan de l'Alberta et le tartan d'apparat (non illustré)

Arbre : le pin tordu (*Pinus contorta* var. *latifolia*)

Oiseau : le grand-duc d'Amérique

Animal : le mouflon des montagnes Rocheuses

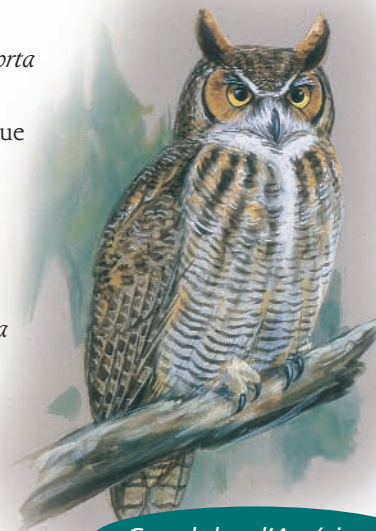
Poisson : l'omble à tête plate

Pierre : le bois pétrifié

Herbe : Fétuque Scabre (*Festuca Scabrella*)

Couleurs : bleu et or

Drapeau franco-albertain



Grand-duc d'Amérique



Omble à tête plate

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Origines du nom

Le roi Henri VII d'Angleterre appelait la terre découverte par Jean Cabot en 1497 la « New Found Launde », ce qui explique sans doute l'origine du nom de Terre-Neuve, en anglais, « Newfoundland ».



En 1583, sir Humphrey Gilbert réaffirma les droits de l'Angleterre sur l'île de Terre-Neuve et les mers environnantes au nom de la reine Élisabeth I.

En 1610, le roi Jacques I^{er} permit à un groupe de marchands de fonder une colonie à l'emplacement actuel de Cupids, dans la baie de la Conception. Il s'agissait de la première tentative officielle d'établir une colonie anglaise permanente sur ce qui deviendrait le Canada.

La guerre des colonies entre la France et l'Angleterre, aux XVII^e et XVIII^e siècles, devait marquer l'histoire de la province. Les Français, qui étaient déjà bien établis sur le continent, revendiquèrent une partie de Terre-Neuve et y fondèrent, en 1662, une colonie à Plaisance, malgré les protestations des marchands et des pêcheurs britanniques. En 1713, le *Traité d'Utrecht* mit fin aux hostilités des deux peuples et confirma l'hégémonie de la Grande-Bretagne sur Terre-Neuve et les bancs de pêche.

Avec la Guerre de Sept Ans, qui dura de 1756 à 1763, les querelles reprirent entre l'Angleterre et la France, mais le *Traité de Paris* reconfirma, en 1763, l'hégémonie de la Grande-Bretagne

Les habitants de Terre-Neuve obtinrent en 1832 le droit d'élire une assemblée chargée de les représenter. Toutefois, les conflits qui opposaient les membres élus de l'assemblée aux membres désignés du conseil entraînaient la chute de ce régime en 1841. Le gouvernement britannique décida en 1847 de revenir au modèle d'une assemblée et d'un conseil distincts, sans cependant obliger le conseil à rendre compte de ses actes à l'assemblée. Enfin, après de longs débats, Terre-Neuve se vit doter d'une administration responsable en 1855.

Terre-Neuve envoya des observateurs à la conférence sur la Confédération, tenue à Québec en 1864, mais la colonie réserva sa décision de s'unir aux autres provinces. La Confédération fut le principal enjeu des élections générales de 1869 à Terre-Neuve, mais la majorité des insulaires la refusa.

En 1933, la crise économique frappa très durement les Terre-Neuviens et, avec d'autres facteurs, mena leur gouvernement près de la faillite. Terre-Neuve, qui avait alors dans le Commonwealth le statut de dominion, demanda à la Grande-Bretagne de suspendre son assemblée législative et, de 1934 jusqu'en 1949, un gouverneur et une commission de gouvernement formée de six membres dirigèrent la colonie.

Histoire

Les habitants autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador s'appelaient les Beothuks.

Quelques preuves archéologiques laissent à penser que les Beothuks ont habité la province bien avant la colonisation européenne et qu'ils aient pu être les descendants de peuples encore plus anciens ayant occupé l'île durant plusieurs milliers d'années.

Lorsque les premiers contacts avec les Européens eurent lieu, les Beothuks, dont le nombre ne devait probablement guère

dépasser les 500 ou 1 000 individus, habitaient à tout le moins les côtes sud et nord-est de Terre-Neuve. Au début du XIX^e siècle, la nation s'était éteinte, victime de la maladie et des conflits avec les colons et autres visiteurs de l'île.

Il y avait à l'époque, comme on en trouve aujourd'hui encore, un nombre assez important d'Inuits sur la côte nord du Labrador.

On croit que Terre-Neuve accueillit ses premiers visiteurs européens, des Normands, au X^e siècle. L'île reçut aussi la visite de Basques, de Portugais, d'Espagnols, d'Anglais et de Français, tous venus à l'occasion d'expéditions de pêche au XVI^e siècle et peut-être même avant.

Le navigateur vénitien Giovanni Caboto, connu sous le nom de Jean Cabot, y accosta le 24 juin 1497, jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur duquel il donna à cette nouvelle terre le nom de « St. John's Isle ».



Épinette noire



Armoiries

| | |
|---|-------------------------|
| Population (2006) | 509 700 |
| Superficie : | |
| Terre | 371 690 km ² |
| Eaux douces | 34 030 km ² |
| Total | 405 720 km ² |
| Capitale | St. John's |
| Date d'entrée dans la Confédération : le 31 mars 1949 | |



Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question du statut de Terre-Neuve refit surface. En 1998, une convention décida de la soumettre à un référendum. Tout d'abord, la convention ne proposa que deux solutions, soit que Terre-Neuve continue d'être dirigée par une commission de gouvernement, soit qu'elle réintègre son statut de dominion (de 1934) au sein du Commonwealth. Un vigoureux mouvement populaire força toutefois les autorités britanniques à inclure une troisième option, celle de l'annexion de Terre-Neuve au Canada. Après deux référendums, la confédération l'emporta avec 52 p. 100 des voix. Le 31 mars 1949, Terre-Neuve devint la dixième province du Canada. En décembre 2001, la province de Terre-Neuve est devenue officiellement la province de Terre-Neuve-et-Labrador par l'adoption d'une modification de la Constitution du Canada.

Armoiries

Accordées par le roi Charles 1^{er} en 1637, les armoiries de Terre-Neuve-et-Labrador sont parmi les plus anciennes du Canada.

Une croix d'argent divise l'écu en quatre segments. Cette croix évoque celle qui ornait les armes des Chevaliers de Saint-Jean et rappelle que Cabot a découvert l'île le jour de la Saint-Jean. Deux quarts montrent un léopard, et les deux autres des licornes. Ces deux animaux représentent les supports des armes royales adoptées après l'union de l'Angleterre et de l'Écosse.

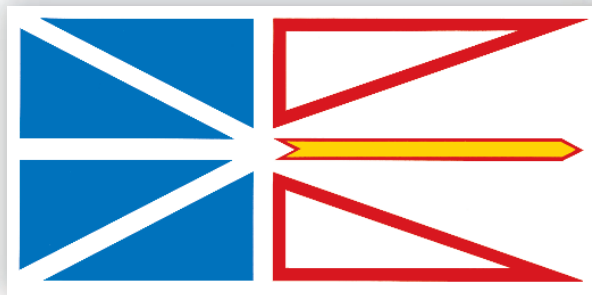
Représentant les premiers habitants de l'île, deux Autochtones parés de leur costume de guerre soutiennent l'écu.

L'élan qui orne le cimier devait symboliser la faune de Terre-Neuve-et-Labrador, mais comme cet animal n'est pas originaire de la province, il se peut que l'on ait voulu illustrer un caribou.

Devise

QUAERITE PRIME REGNUM DEI
(Cherchez d'abord le royaume de Dieu)

Drapeau



Le drapeau de Terre-Neuve-et-Labrador a été conçu par l'artiste Christopher Pratt et a été adopté par une loi de la législature sanctionnée en 1980. Le blanc symbolise la neige et la glace, le bleu la mer, le rouge le labeur des humains, et l'or la confiance en l'avenir. Le trident représenté à la gauche du drapeau souligne la dépendance de la province à l'égard de la mer et de la pêche. Les deux triangles rouges sur la droite représentent les parties continentale et insulaire de la province, et la flèche d'or l'espoir dans

l'avenir. Quand le drapeau est porté en bannière, le trident prend l'aspect d'une épée, souvenir des sacrifices consentis à la guerre. Les proportions du drapeau sont deux de longueur sur un de largeur.

Emblème floral

Parmi les fleurs officielles du Canada, la sarracénie pourpre (*Sarracenia purpurea* L.), plante insectivore désignée comme emblème floral de la province en 1954, est la plus singulière. Choisie à l'origine par la reine Victoria, qui souhaitait la faire graver sur le premier penny de Terre-Neuve, elle figura jusqu'en 1938 sur les pièces de monnaie de l'île.



Sarracénie pourpre

Autres symboles de la province

Tartan : Le tartan provincial

Arbre : l'épinette noire
(*Picea mariana*)

Oiseau : le macareux moine

Animal : le chien de Terre-neuve

Animal : le poney de Terre-Neuve

Gibier à plume : la perdrix

Pierre fine : la labradorite

Drapeau de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador



Perdreux



Labradorite



Poney de Terre-Neuve



Macareux moine



Chien de Terre-neuve

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Origines du nom

La plus grande partie de la région actuelle des Territoires du Nord-Ouest s'est appelée jusqu'en 1870 « le Territoire du Nord-Ouest ». Tout comme aujourd'hui, le nom se voulait principalement une description géographique de l'endroit.



Histoire

Les Territoires du Nord-Ouest étaient habités par des Inuits et des Premières nations bien avant que les Européens ne se mettent en quête du fameux passage du Nord-Ouest. Parmi les nations inuites, on retrouvait celle du Mackenzie, celle du Cuivre, celle du Caribou et celle du Centre. De nombreuses nations amérindiennes s'y trouvaient

également quand arrivèrent les Européens, notamment les Couteaux-Jaunes (en anglais, « Yellowknife »), les Chippewyan, les Sekanis, les Castors, les Nahanes, les Dogrib et les Esclaves. Certaines des nations amérindiennes de la région parlaient un dialecte de l'athapascan, seule langue autochtone d'Amérique du Nord dont certains aspects sont d'origine asiatique.

Les Vikings, qui se rendirent en bateau dans l'est de l'Arctique vers l'an 1 000, furent les premiers explorateurs européens. Toutefois, les expéditions



Mélèze laricin

de Martin Frobisher dans les années 1570 constituèrent les premières visites officielles effectuées par un explorateur dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1610, Henry Hudson débarqua brièvement sur la rive ouest de la baie qui porte aujourd'hui son nom, alors qu'il cherchait le passage du Nord-Ouest. Sa découverte incita d'autres explorateurs à pénétrer plus avant dans les terres.

Au XVIII^e siècle, les Territoires du Nord-Ouest étaient dominés par deux entreprises de traite des fourrures : la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont le siège social était à Londres, et la Compagnie du Nord-Ouest, dont l'administration se trouvait à Montréal.

En 1870, le gouvernement britannique remit au Canada la responsabilité d'administrer le Territoire du Nord-Ouest, et la Compagnie de la Baie d'Hudson vendit au nouveau dominion la Terre de Rupert pour 300 000 livres sterling. La région fut rebaptisée Territoires du Nord-Ouest. Dix ans plus tard, le gouvernement britannique céda les îles de l'Archipel arctique aux territoires.

À une certaine époque, les Territoires du Nord-Ouest englobaient l'Alberta, la Saskatchewan et le Yukon, ainsi que la majeure partie du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

En 1870, la province du Manitoba fut constituée à partir d'une minuscule parcelle des Territoires du Nord-Ouest. En 1905, l'Alberta et la Saskatchewan se détachèrent à leur tour des Territoires. Entre-temps en 1881, le Manitoba recula les frontières des Territoires et le Yukon devint un territoire autonome en 1898. Enfin, en 1912, les provinces du Manitoba, de l'Ontario et du Québec s'agrandirent en diminuant d'autant les Territoires du Nord-Ouest, mais ceux-ci demeurèrent la plus grande subdivision politique du Canada avec un peu plus du tiers de la superficie totale du pays jusqu'en 1999.



Armoiries

Tartan

En avril 1999, les Territoires du Nord-Ouest furent divisés en deux, cédant 60 p. 100 de leurs terres au Nunavut, situé dans l'est de l'Arctique.

Armoiries

Les armoiries des Territoires du Nord-Ouest furent accordées par la reine Elizabeth II en 1956 et représente la géographie de ce territoire à l'époque. Le tiers supérieur blanc de l'écu représente la banquise polaire et est coupé d'une bande bleue ondulée qui symbolise le passage du Nord-Ouest. La partie inférieure de l'écu est divisée par une diagonale ondulée représentant la limite de la végétation arborescente : la partie verte symbolise la forêt du Sud, et la partie rouge la toundra du Nord.

Les principales richesses du Nord, à savoir les minéraux et les fourrures, sont représentées par des billettes d'or sur la pointe verte et la tête de renard polaire sur la pointe rouge. Le cimier est constitué de deux narvals, et la rose du compas entre les deux représente le pôle Nord magnétique.

Drapeau



Le drapeau des Territoires du Nord-Ouest fut adopté par le Conseil du Territoire en 1969 à la suite d'un concours à l'échelle nationale, dont le gagnant fut Robert Bessant, de Margaret, au Manitoba. Les bandes verticales bleues aux deux extrémités représentent les lacs et cours d'eau des Territoires. Le centre blanc symbolise les glaces et les neiges du Nord et est orné de l'écu qui contient les armoiries des Territoires. Les proportions du drapeau sont deux de longueur sur un de largeur.

Emblème floral

La dryade à feuilles entières (*Dryas octopetala*), adoptée comme emblème en 1957, appartient à la famille des rosacées et pousse dans le centre et dans l'est des régions arctiques sur des sols rocaillieux et stériles à de hautes altitudes. Elle porte une seule fleur blanche sur une courte tige, ornée à sa base de feuilles étroites.



Dryade à
feuilles entières

Autres symboles territoriaux

Tartan : le tartan des Territoires du Nord-Ouest

Arbre : le mélèze laricin (*Larix laricina*)

Oiseau : le faucon gerfaut

Poisson : l'ombre de l'Arctique

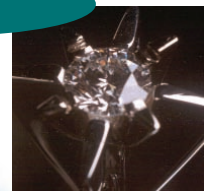
Minéral : l'or natif

Pierre précieuse : le diamant

Drapeau de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest

Faucon gerfaut

Diamant



Or natif

Ombre de l'Arctique



YUKON

Origines du nom

Le nom « Yukon » vient probablement de *yu-kun-ah*, mot qui signifie « grande rivière ». En 1846, descendant en canoë la rivière Porcupine jusqu'au confluent du fleuve Yukon,

John Bell, agent principal de la Compagnie de la Baie d'Hudson, y rencontra des Autochtones qui appelaient celui-ci « youcon ». En ce qui a trait à la longueur, le Yukon est le cinquième fleuve d'Amérique du Nord.

Histoire

Le territoire du Yukon pourrait avoir été la première région du Canada peuplée par l'homme. On pense que les ancêtres des peuples autochtones ont pu franchir le détroit de Béring, passant ainsi d'Asie en Amérique du Nord il y a plus de 4 000 ans.

La langue est au cœur de l'histoire des Premières nations du Yukon. L'histoire et les traditions des nombreux peuples des Premières nations du Yukon se sont transmises oralement de génération en génération par

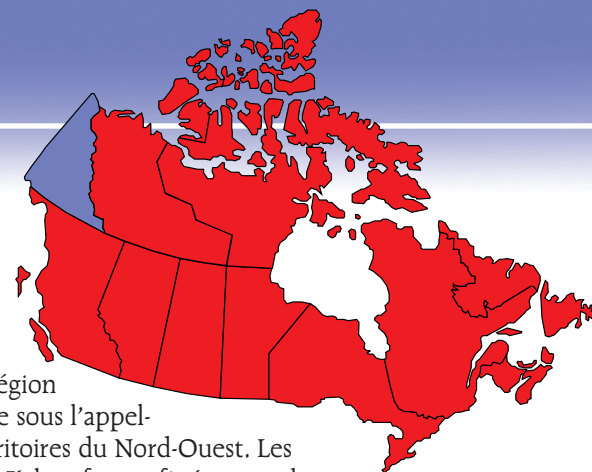
l'enseignement des anciens. Sept dialectes de l'athapascan sont parlés au Yukon : le gwich'in, le han, le kaska, le tagish, le haut tanana, le tuchtone du Nord et le tuchtone du Sud. Le tlingit se parle aussi dans le sud-ouest du Yukon.

En 1825, explorant les côtes arctiques à la recherche du passage du Nord-Ouest, John Franklin devenait le premier Européen à atteindre le Yukon, qui faisait alors partie de la Terre de Rupert. En 1848, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait déjà établi quatre postes de traite sur une route suivie traditionnellement par les chasseurs des Premières nations.

Le gouvernement du Canada fit l'acquisition de la Terre de Rupert, en 1870, de la



Sapin subalpin



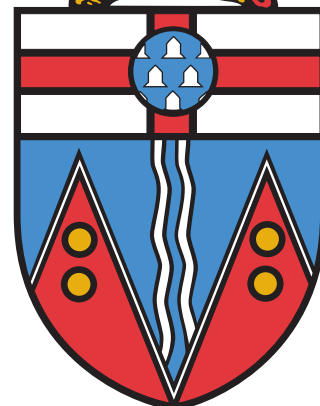
Compagnie de la Baie d'Hudson, et toute cette région fut regroupée sous l'appellation de Territoires du Nord-Ouest. Les frontières du Yukon furent fixées pour la première fois en 1895, année où il devint un district des Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, en raison de l'isolement du lieu et du climat rigoureux du territoire, la population est restée clairsemée jusqu'à la découverte de l'or.

Après la découverte des premières pépites dans les eaux du Rabbit Creek (rebaptisé plus tard Bonanza Creek) en 1896, le Klondike devint l'une des régions les plus peuplées du nord-ouest du continent, recevant l'afflux de milliers de prospecteurs pleins d'espoir. Au cours des années 1898 et 1899, la ville de Dawson, située à la jonction de la rivière Klondike et du fleuve Yukon, abritait plus de 40 000 habitants.

L'accroissement soudain de la population, lors de la ruée vers l'or du Klondike, incita le gouvernement fédéral à exercer, au Yukon, un contrôle plus étroit. Le Yukon est devenu territoire distinct en 1898, avec l'adoption de la *Loi sur le Yukon*, et Dawson devint capitale du nouveau territoire. En 1953, la ville la plus peuplée et le centre de l'activité économique du Territoire, Whitehorse, devint la nouvelle capitale.

Entre 1896 et 1903, on a trouvé de l'or valant plus de 95 millions de dollars dans la région de la rivière Klondike. Toutefois, dès 1911, lorsque l'or placérien facilement extrait fut épuisé, la population de Dawson chuta à 8 512 habitants et de nos jours, elle n'est plus que d'environ 1 200. Le Klondike demeure toujours l'une des grandes attractions touristiques du Yukon. Chaque année, le 17 août, on célèbre l'anniversaire de la découverte du précieux métal jaune dans le Bonanza Creek.

En 1898, la *Loi sur le Yukon* instituait le poste de commissaire, ainsi qu'un Conseil législatif dont les six membres furent d'abord nommés par le gouvernement du Canada. Dans les années qui suivirent, des membres élus vinrent siéger au conseil, et on eut, en 1909, un premier conseil entièrement élu.



Armoiries

WHITEHORSE

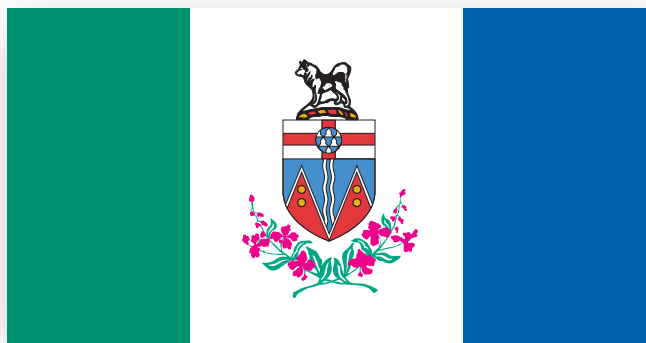
| | |
|----------------------------------|-------------------------|
| Population (2006) | 31 200 |
| Superficie : | |
| Terre | 478 970 km ² |
| Eaux douces | 4 480 km ² |
| Total | 483 450 km ² |
| Capitale | Whitehorse |
| Date de création du territoire : | |
| le 13 juin 1898 | |

En 1979, un comité exécutif a été établi pour assister le commissaire territorial dans ses fonctions, et les membres élus de ce comité ou conseil exécutif ont progressivement assumé de plus grandes responsabilités. Avec l'introduction officielle en 1978 du système des partis, le chef élu du parti qui a remporté la majorité des sièges à l'Assemblée législative est le chef du gouvernement. Depuis l'avènement du gouvernement responsable, en 1979, le commissaire ne fait plus partie du conseil exécutif. Le chef du gouvernement dispose de l'autorité pour déterminer la taille du conseil exécutif et y faire les nominations, tout comme les premiers ministres des provinces à l'égard de leur conseil des ministres.

Armoiries

Les armoiries du Yukon furent octroyées par la reine Elizabeth II et adoptées par le Conseil législatif du Yukon en 1956. La croix de Saint-Georges qui occupe la partie supérieure de l'écu évoque les premiers explorateurs et commerçants de fourrures venus d'Angleterre. Le disque de vair, représentation héraldique de la fourrure, au centre de la croix, symbolise le commerce des fourrures. Les bandes verticales ondulées bleues et blanches de la partie inférieure représentent le fleuve Yukon et les cours d'eau du Klondike, où l'on a découvert des pépites d'or. Les deux pointes rouges rappellent les montagnes du Yukon, et les deux disques d'or ornant chacune d'elles les ressources minérales du territoire. Le cimier est constitué d'un chien malamute se tenant sur un monticule de neige.

Drapeau

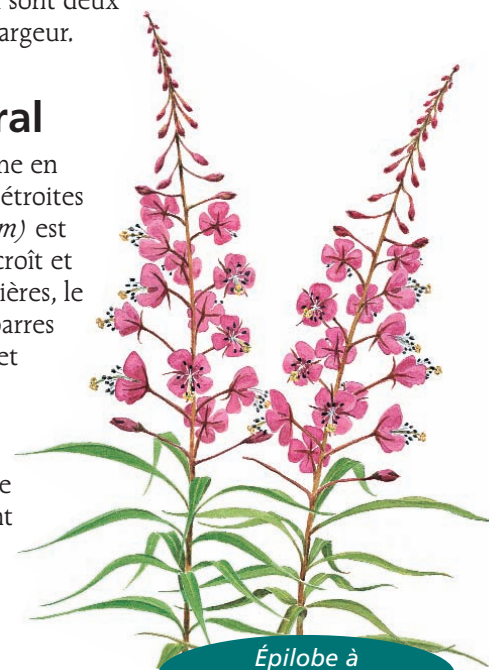


Le drapeau du Yukon fut sanctionné par un règlement du Conseil territorial en 1967. Il est divisé verticalement en trois panneaux. Le panneau longeant la hampe est vert et symbolise les forêts du Yukon, le panneau blanc du centre évoque les neiges hivernales, et le panneau bleu du côté battant évoque les rivières et les lacs du Yukon. Le panneau central porte aussi l'emblème floral, l'épilobe, et les

armoiries du Yukon. Le drapeau a été dessiné par une étudiante de Haines Junction, Lynn Lambert, qui a gagné le concours organisé à cette fin lors du centenaire du Canada. Les proportions du drapeau sont deux de longueur sur un de largeur.

Emblème floral

Adopté comme emblème en 1957, l'épilobe à feuilles étroites (*Epilobium angustifolium*) est une fleur magenta qui croît et s'épanouit dans les clairières, le long des routes et des bords de rivières de la mi-juillet jusqu'à septembre. Le robuste épilobe est habituellement la première fleur à renaître sur les terres récemment brûlées, d'où son nom anglais de « fireweed » (fleur du feu).



Épilobe à feuilles étroites

Autres symboles territoriaux

Tartan : le tartan du Yukon

Arbre : le sapin subalpin

Oiseau : le grand corbeau

Pierre : la lazulite

Drapeau de la communauté francophone du Yukon



Grand corbeau



Lazulite

NUNAVUT

Origines du nom

Ce mot de la langue inuktitut signifie « notre pays ».

Histoire

Les vestiges les plus anciens de colonisation dans l'Arctique canadien remontent à plus de 4 000 ans, lorsque la première d'une

série de colonies de chasseurs franchit le détroit de Béring pour atteindre le nord du Canada. Les Inuits, qui forment plus de 85 p. 100 de la population du Nunavut, descendent de l'une de ces colonies, celle des Thulé, dont la

présence remonte à au moins 1 000 ans.

Le premier contact des Inuits avec des Européens eut lieu au XI^e siècle, à l'arrivée des Normands. Ces derniers furent suivis, d'abord à l'époque élisabéthaine, puis de nouveau au XIX^e siècle, par d'autres explorateurs

à la recherche du passage du Nord-Ouest. Plus récemment, ce fut le tour des baleiniers, des agents de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des missionnaires et de la Gendarmerie royale du Canada.

L'idée de diviser les Territoires du Nord-Ouest en deux a été proposée pour la première fois au début des années 1960, sous le gouvernement de John Diefenbaker. On avait alors déposé un projet de loi sur la division des Territoires du Nord-Ouest à la Chambre des communes. Toutefois, le projet de loi resta lettre morte, certains résidents de l'est de l'Arctique étant venus jusqu'à Ottawa, en avion, afin de rencontrer les membres d'un comité de la Chambre des communes pour dénoncer le fait que les peuples du Nord n'avaient pas été consultés sur la question.

Le gouvernement nomma une commission de trois membres chargée d'examiner

l'évolution politique de l'Arctique canadien et de faire des recommandations au Parlement. La Commission Carrothers tint quelques audiences au Nord et, en ce qui concerne la division des Territoires du Nord-Ouest, recommanda d'attendre dix ans avant de réexaminer la question.

En 1971, la direction de l'Inuit Tapirisat du Canada, un organisme nouvellement créé, déclara que son objectif consistait à créer un nouveau territoire pour les Inuits de l'est de l'Arctique. Malgré les objections du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife et du gouvernement fédéral, l'organisme insista pour que ses revendications territoriales soient incluses dans tout accord à venir. L'organisme parvint même à convaincre l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest de rendre ce débat public.

Le Nunavut passa sa première épreuve lorsqu'en 1982, on appela tous les habitants des Territoires du Nord-Ouest à voter à un référendum sur la question de la division. Le vote pencha en faveur des partisans de la division par 53 p. 100 contre 47. Dix ans de négociations sur la délimitation de la frontière du nouveau territoire aboutirent, en 1992, à un nouveau référendum visant la ratification des frontières. Le gouvernement du Canada accepta ensuite d'inclure la création du Nunavut dans l'accord final sur les revendications territoriales qui accordait aux Inuits la propriété de 350 000 km² de terres. En 1993, le Parlement adopta la *Loi sur le Nunavut*, qui entra en vigueur le 1^{er} avril 1999.

Le Nunavut représente environ 20 p. 100 des terres émergées du Canada, ce qui en fait la plus vaste entité politique du pays. Le territoire est administré par une Assemblée législative dont le mode de fonctionnement se fonde sur le consensus général, les 19 membres n'étant rattachés à aucun parti politique. L'employeur le plus important du Nunavut est le gouvernement, les autres principaux secteurs économiques étant les mines, la construction, le tourisme ainsi que les activités traditionnelles comme la chasse, le trappage, la pêche, les arts et l'artisanat.



Armoiries

Population (2006) 30 800
Superficie totale : . . . 1 994 000 km²
Capitale Iqaluit
Date de création du territoire :
le 1^{er} avril 1999

Armoiries

Le 1^{er} avril 1999, le très honorable Roméo LeBlanc, gouverneur général, accordait des armoiries au Nunavut. Les couleurs, azur et or, symbolisent les richesses de la terre, de la mer et du ciel. Sur la partie inférieure de l'écu figure un inuksuk, ces monuments de pierres qui guident les gens sur leur chemin et marquent des lieux sacrés et d'autres sites importants. Le qulliq, ou lampe de pierre inuite, représente la lumière et la chaleur associées à la famille et à la collectivité.

Dans la partie supérieure, l'arc concave de cinq cercles dorés évoque les propriétés vivifiantes du soleil et sa trajectoire au-dessus ou au-dessous de l'horizon, selon la saison. L'étoile Niqirtsitik, c'est-à-dire l'étoile polaire, sert traditionnellement de guide aux navigateurs et, de façon plus générale, représente le repère fixe et immuable du conseil des sages dans la communauté.

Au-dessus de l'écu, l'igloo représente la vie traditionnelle des gens et leurs moyens de survie. Il symbolise également les membres de l'Assemblée législative du Nunavut réunis pour le bien-être du territoire. La couronne royale représente la gouvernance par et pour tous les résidents du Nunavut et le fait que leur territoire jouit d'un statut équivalent à celui des autres territoires et provinces de la Confédération canadienne.

Le tuktu (caribou) et le qilalugaq tugaalik (narval) représentent tous les animaux terrestres et marins qui font partie du riche héritage naturel du Nunavut et qui contribuent à la subsistance de la population. La terrasse est composée d'éléments de la terre et de la mer et comprend trois importantes variétés de fleurs sauvages de l'Arctique.

Devise

ᓃᓃᓃᓃ ᓃᓃᓃᓃ (en inuktitut)

NUNAVUT SANGINIVUT

en français : (Nunavut notre force)

Drapeau



Le drapeau du Nunavut a été accordé par le très honorable Roméo LeBlanc, gouverneur général, le 1^{er} avril 1999. Les couleurs, blanc,

bleu et or, symbolisent les richesses de la terre, de la mer et du ciel. Le rouge représente le Canada. Tout comme sur les armoiries, on y retrouve un inuksuk et l'étoile Niqirtsitik. Les proportions du drapeau sont deux de long sur un de large.

Emblème floral

L'emblème floral du Nunavut, la saxifrage à feuilles opposées (*Saxifraga oppositifolia*), a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative du Nunavut le 1^{er} mai 2000. Cette fleur sauvage est une des trois variétés qui sont représentées dans les armoiries du Nunavut. Elle est aussi une des premières plantes à fleurir dans l'Arctique au printemps, et il n'est pas rare de voir dans la toundra des tapis de saxifrages mauves qui se détachent sur le blanc de la neige encore présente lorsqu'elles fleurissent.



Saxifrage à feuilles opposées

Autres symboles territoriaux

Oiseau : le lagopède alpin

Animal : le chien inuit du Canada

Drapeau de l'Association des francophones du Nunavut



Lagopède alpin



Chien inuit du Canada

Symboles militaires canadiens

Tout au long de leur histoire, comme le montre cette petite sélection d'insignes et de drapeaux, les Forces canadiennes ont utilisé une bonne partie des symboles traditionnellement associés au Canada, et ces symboles demeurent un élément important de leur image de marque.

Ces symboles vont de la feuille d'érable (voir les insignes du NCSM *St. Croix* et du *Fort Garry Horse*, le drapeau de combat de l'Armée active du

Canada et le drapeau du Commandement de la Force terrestre) au castor (voir les insignes de la Branche du génie militaire et du Royal 22^e Régiment), en passant par la fleur de lis (voir l'insigne du NCSM Chicoutimi). Ces trois symboles sont incorporés à l'insigne du Régiment de la Chaudière. La couronne, dans la plupart des insignes militaires, symbolise la relation entre les Forces canadiennes de Sa Majesté et la Reine, dont le représentant, le Gouverneur général, est le Commandant en chef du Canada.

De plus, des symboles autochtones et des animaux comme la bernache du Canada et le bœuf musqué apparaissent sur les



Forces canadiennes



Branche de la police militaire



Branche du génie militaire



NCSM Chicoutimi



NCSM *St. Croix*



— Royal 22^e Régiment



The Fort Garry Horse



Le Régiment de la Chaudière



No. 8 (Bomber Reconnaissance) Squadron, ARC



408^e Escadron tactique d'hélicoptères

insignes de la Branche de la police militaire, du 408^e Escadron tactique d'hélicoptères et du No. 8 (*Bomber Reconnaissance Squadron*) de l'Aviation royale du Canada. Enfin, le patrimoine militaire du Canada est fondé en grande partie sur des symboles hérités de la tradition militaire britannique, y compris le Pavillon blanc de la Marine royale du Canada, le Blue Ensign et le Red

Ensign (voir aussi la page 16), qui ont été utilisés pendant les deux conflits mondiaux ainsi que dans les bases militaires canadiennes, à l'OTAN et dans les opérations de maintien de la paix jusqu'en 1965, lorsqu'ils ont été remplacés par le nouveau drapeau du Canada, puis par de nouveaux drapeaux militaires.



Pavillon blanc de la Marine royale du Canada



Blue Ensign canadien



Drapeau de combat de l'Armée canadienne



Red Ensign canadien



Corps d'aviation royal canadien



Drapeau des Forces canadiennes



Pavillon de beaupré de la Marine canadienne et drapeau du Commandement maritime



Pavillon de beaupré des navires auxiliaires des Forces canadiennes



Drapeau du Commandement de la Force terrestre



Drapeau du Commandement aérien

Distinctions honorifiques nationales et provinciales

Ordre du Canada

L'Ordre du Canada, qui est la plus haute distinction remise au Canada pour l'œuvre de toute une vie, a été instauré le 1^{er} juillet 1967 à l'occasion du centenaire de la Confédération. On le décerne à des Canadiens et à des Canadiennes ordinaires ou à des personnalités de la scène nationale ou internationale qui ont consacré toute leur vie à une œuvre particulière, dans quelque domaine que ce soit, ou ont réalisé une œuvre exceptionnelle. Le gouverneur général choisit les récipiendaires à partir des recommandations du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada, dont les membres se réunissent deux fois par année sous la présidence du juge en chef du Canada pour étudier les candidatures que lui soumet le public.

L'Ordre du Canada a trois grades. Le plus élevé, celui de Compagnon, honore le plus haut degré de service au Canada ou à l'humanité; ensuite vient l'Officier, qui se distingue pour son service et son mérite exceptionnels dans une œuvre de portée nationale; enfin, le Membre a contribué de façon exceptionnelle à la vie de sa localité ou de sa région, ou s'est distingué dans un domaine d'activité spécialisé. Les actes constitutifs de l'Ordre limitent à 165 le nombre de Compagnons vivants; autrement dit, on ne peut en nommer de nouveaux que lorsqu'il y a un poste à pourvoir. En outre, les Officiers et les membres peuvent toujours être nommés Compagnons.

L'insigne de l'Ordre du Canada est un flocon de neige stylisé à six pointes au milieu duquel se trouvent la couronne et une feuille d'érable. Les Compagnons et les Officiers le portent autour du cou, et les Membres l'épinglent au côté gauche de leur revers. Les récipiendaires peuvent ajouter les initiales de leur grade à leur nom : C.M., O.C. ou C.C. et épingler une miniature de leur insigne à leurs vêtements de tous les jours. La devise de l'Ordre du Canada est *DESIDERANTES MELIOREM PATRIAM*, c'est-à-dire « Ils aspirent à une patrie meilleure ».



Compagnon



Officier



Membre

Ordre de l'Ontario

En 1986, le gouvernement de l'Ontario a instauré l'Ordre de l'Ontario, qu'il décerne chaque année à des résidents de la province qui se sont distingués par leur excellence ou par leurs réalisations exceptionnelles dans un domaine d'activité, quel qu'il soit, et dont la contribution a enrichi la vie de leurs concitoyens et amélioré celle de leur collectivité. Toutes les candidatures sont examinées par le Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario, où siègent le juge en chef de l'Ontario, qui en est le président, le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, le secrétaire du Cabinet et greffier du Conseil des ministres. Le lieutenant-gouverneur est président honoraire du Conseil consultatif. Les récipiendaires peuvent ajouter les initiales O.Ont. après leur nom.

L'insigne de l'Ordre est un trille (emblème floral de la province) stylisé en émail blanc et vert, liséré d'or. Au centre du trille se trouve l'écusson de la province surmonté d'une couronne. Le ruban est rouge (couleur du drapeau de l'Ontario), blanc, vert et or (couleurs du trille).

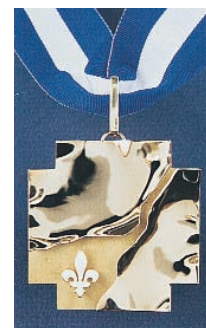


Ordre national du Québec

(toutes les classes)

En 1984, la législature du Québec créa l'Ordre national du Québec pour honorer les personnes qui contribuent à la renommée du Québec dans les domaines scientifique, artistique ou social. La devise de l'Ordre est « Honneur au peuple du Québec ».

Chaque année, le premier ministre du Québec décerne les insignes de l'Ordre national du Québec à des résidents de la province choisis sur recommandation d'un conseil où siègent neuf membres élus. Il y a trois grades : grand officier, officier et chevalier. Les récipiendaires peuvent utiliser les initiales correspondant à leur grade : G.O.Q. (grand officier), O.Q. (officier), C.Q. (chevalier).



Ordre de la Nouvelle-Écosse

L'Ordre de la Nouvelle-Écosse a été instauré par l'adoption d'une loi en 2001. Il a pour objectif la promotion de l'excellence et sert à souligner les réalisations ou les contributions exceptionnelles d'habitants de la province. Les récipiendaires de cette distinction se sont distingués dans divers domaines d'activité, et leur œuvre est source d'honneur et de prestige pour la Nouvelle-Écosse ainsi que pour eux-mêmes. Les membres de l'Ordre peuvent ajouter les initiales O.N.S. à leur nom.

L'insigne de cet ordre est une fleur de mai (emblème floral de la Nouvelle-Écosse) stylisée au milieu de laquelle se trouvent les armoiries de la province surmontées d'une couronne. Le médaillon est attaché à un ruban bleu, blanc, rouge et or, les couleurs du drapeau de la Nouvelle-Écosse.



Ordre du Nouveau-Brunswick

L'Ordre du Nouveau-Brunswick a été instauré en décembre 2000 pour honorer les personnes qui ont excellé ou se sont distinguées dans un domaine et qui ont contribué d'une manière extraordinaire au bien-être social, culturel ou économique du Nouveau-Brunswick et de ses habitants.

Exceptionnellement, l'adhésion à l'Ordre peut être accordée à titre posthume. Dix personnes tout au plus peuvent être sélectionnées annuellement, et les récipiendaires peuvent ajouter les initiales O.N.B. à leur nom.

L'insigne de l'Ordre est un médaillon en forme de violette cucullée (emblème floral du Nouveau-Brunswick) stylisée. Au centre de la violette se trouvent les armoiries de la province surmontées d'une couronne. Le ruban rouge, or et bleu reprend les couleurs des armoiries.



Ordre du Manitoba

Créé en 1999, l'Ordre du Manitoba est décerné à des personnes qui ont enrichi la vie des Manitobains par leurs réalisations exceptionnelles et par leur excellence dans divers domaines, tels que l'agriculture, les affaires et l'industrie, le bénévolat, l'enseignement et la recherche, la littérature, les arts visuels et du spectacle, les professions, la fonction publique et le service à la collectivité. Les nominations sont annoncées par le lieutenant gouverneur, qui est chancelier de l'Ordre, à la même date que le parlement a adopté la *Loi du Manitoba* en 1870 soit le 12 mai (ou autour de cette date). La remise des insignes a lieu le 15 juillet (ou aux environs de cette date), en commémoration de l'entrée du Manitoba dans la Confédération le 15 juillet 1870. Les récipiendaires peuvent ajouter les initiales O.M. à leur nom.

L'insigne de l'Ordre est un crocus (emblème floral du Manitoba) stylisé au milieu duquel se trouvent les armoiries de la province surmontées d'une couronne. Il est attaché à un ruban blanc, bleu pâle et rouge.



Ordre de la Colombie-Britannique

L'Ordre de la Colombie-Britannique fut créé en 1989 par la législature provinciale pour honorer les personnes qui se sont distinguées et qui ont excellé dans un domaine d'activité qui bénéficie aux gens de la Colombie-Britannique ou d'ailleurs. Le lieutenant-gouverneur décerne cette distinction chaque année, à partir des recommandations d'un conseil consultatif de sept membres que préside le juge en chef de la province. Le lieutenant-gouverneur est lui-même président honoraire de ce conseil. Les récipiendaires de l'Ordre peuvent ajouter les initiales O.B.C. à leur nom.

L'insigne de l'Ordre de la Colombie-Britannique est un cornouiller (emblème floral de la Colombie-Britannique) stylisé avec un écu d'armoiries surmonté d'une couronne. Les récipiendaires peuvent porter la médaille grandeur nature attachée à un ruban vert, blanc, or et bleu foncé, ou épinglez la broche au revers de leurs vêtements.



Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard

La Province confère son plus grand honneur, l'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard, aux résidents de l'Île dont les activités et les réalisations ont été exemplaires. Créé en 1996, l'Ordre fut ratifié en 1997 par la législature dans le but d'encourager et de récompenser les réalisations et les contributions exceptionnelles de citoyens et de citoyennes dans les secteurs social, culturel et économique de la vie de la province et de ses résidents.

Un conseil consultatif indépendant examine les candidatures et présente ses recommandations finales au premier ministre, qui est aussi président du Conseil exécutif. Le lieutenant-gouverneur, qui est chancelier de l'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard, décerne cette distinction à trois personnes tout au plus, au cours d'une cérémonie tenue annuellement à la résidence officielle du lieutenant-gouverneur.

L'insigne de l'Ordre se présente sous la forme d'un médaillon en émail, où figure les armoiries de la province, attaché à un ruban de couleur rouille, blanche et verte, ou d'une broche stylisée à épingle sur le revers d'un vêtement, ou encore d'une médaille miniature que les récipiendaires peuvent porter à l'occasion d'événements de moindre importance. Ils peuvent aussi ajouter les initiales O.P.E.I. à leur nom.



Ordre du mérite de la Saskatchewan

Distinction la plus prestigieuse que décerne la Province, l'Ordre du mérite de la Saskatchewan fut instauré en 1985 pour honorer les personnes qui contribuent, par leurs réalisations exceptionnelles et par leur excellence, au bien-être social, culturel et économique de la province et de ses résidents. Chaque année, le lieutenant-gouverneur décerne l'Ordre du mérite à dix personnes tout au plus choisies à partir des recommandations des membres d'un Conseil consultatif.

L'Ordre du mérite honore les résidents de la Saskatchewan qui se distinguent dans le domaine des arts, dans le monde des affaires, de l'industrie ou de l'agriculture, dans le cadre de leur métier ou de leur profession, à la fonction publique, dans le milieu de la recherche ou en tant que bénévoles ou leaders communautaires.

L'insigne que portent les récipiendaires de l'Ordre du mérite de la Saskatchewan est une médaille en argent et en émail où figure un lis rouge orangé (emblème floral de la province), avec une médaille représentant la Couronne et l'écusson de la province. Sur la bande circulaire qui l'entoure, on retrouve la devise de la Saskatchewan, *Multis e gertibus vives*. La médaille est suspendue à un ruban vert et doré, les couleurs officielles de la province. Il existe aussi un modèle réduit de la médaille ainsi qu'une épinglette représentant un lis stylisé et la Couronne. Les récipiendaires de l'Ordre sont autorisés à utiliser les initiales S.O.M. après leur nom.



Ordre d'excellence de l'Alberta

L'Ordre d'excellence de l'Alberta fut instauré en 1979 pour honorer les personnes ayant rendu des services exceptionnels et marqués d'excellence envers les Albertains, ou en leur nom. Il s'agit de la plus haute distinction que la province puisse conférer à un Albertain. Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta est chancelier de l'Ordre. Un Conseil consultatif, où siègent bénévolement six Albertains de grande réputation, recommande au lieutenant-gouverneur les personnes auxquelles il accordera l'adhésion à l'Ordre d'excellence.

L'insigne de l'Ordre est un médaillon en argent et en émail avec dorure, attaché à un ruban bleu, blanc, or et bourgogne. Les récipiendaires le reçoivent avec un insigne miniature. Les quatre sections dorées du médaillon symbolisent le blé des Prairies. Des roses aciculaires, l'emblème floral de l'Alberta, y sont représentées. Le cercle, au centre, contient les armoiries de la province. Les membres de l'Ordre peuvent ajouter les initiales A.O.E. à leur nom.



Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador

L'Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador a été institué en 2002 pour rendre hommage aux personnes qui, par l'excellence dont elles ont fait preuve dans divers domaines d'activité, ont rendu des services exceptionnels à la province et à ses résidents.

L'honneur est conféré tous les ans par le lieutenant-gouverneur, qui est chancelier de l'Ordre. Chaque année, le conseil consultatif peut recommander au chancelier huit citoyens canadiens tout au plus, qui sont des résidents actuels ou d'anciens résidents de longue date de la province, pour que l'Ordre leur soit décerné.

Par ailleurs, une personne qui n'a pas la citoyenneté canadienne ou qui n'est pas une résidente actuelle ou une ancienne résidente de longue date de la province, mais qui a fait preuve d'excellence dans son champ d'activité, et dont les réalisations ont profité de manière exceptionnelle à la province et à ses résidents, peut faire l'objet d'une recommandation pour que l'Ordre lui soit décerné à titre de membre honoraire.

Les récipiendaires de l'Ordre sont autorisés à utiliser les initiales honorifiques O.N.L.

L'insigne de l'Ordre est une sarracénie pourpre stylisée, la fleur emblématique de Terre-Neuve-et-Labrador. Les pétales sont en labradorite, l'emblème minéral de la province. Le centre de la fleur représente l'écusson de Terre-Neuve-et-Labrador surmonté de la Couronne. Le ruban de l'Ordre est vert, blanc, bleu et or.



Suggestions d'activités éducatives

Ces pages d'activités ont été conçues pour aider les enseignants à élaborer des cours axés sur le thème de la citoyenneté canadienne. Nous les invitons à faire reproduire ces pages en couleurs et à les distribuer à leurs élèves afin de les encourager à participer.

Les suggestions suivantes se veulent des points de départ à des activités à faire en classe. Les enseignants pourront les adapter et les modifier en fonction des besoins de leurs élèves.

Un nombre illimité de possibilités de participation s'offre aux élèves. Par exemple, on peut concevoir un jeu-questionnaire à partir des données, sur le pays, les provinces et les territoires. On peut encore demander aux élèves de se prêter à un jeu de rôles de reconstitution historique. Certains d'entre eux pourraient représenter les provinces ou les territoires appartenant déjà à la Confédération, et d'autres les colonies britanniques de l'Amérique du Nord envisageant de s'y associer. Cela donnerait lieu à un débat qui leur permettrait d'apprendre à connaître notre passé, de découvrir notre évolution en tant que nation et de mieux comprendre ce que représente leur citoyenneté canadienne.

1 Pour commencer

Utilisez la page intitulée *Les symboles qui nous entourent* pour attirer l'attention de vos élèves sur les symboles qu'ils peuvent observer dans la vie de tous les jours. Invitez-les à se lancer dans une « course aux symboles » dans les journaux et dans les pages jaunes, à l'école, à la maison, dans leur entourage et dans d'autres endroits susceptibles d'éveiller leur esprit d'aventure. Montrez-leur l'affiche sur les symboles du Canada ci-incluse. Discutez avec eux des symboles canadiens ainsi que des diverses illustrations de l'affiche.

2 Les drapeaux canadiens

En vous servant de la page intitulée *Les drapeaux canadiens*, identifiez chacun des drapeaux y figurant et discutez de l'histoire que raconte chacun. Demandez à vos élèves de nommer les endroits où flottent des drapeaux dans leur quartier. Choisissez une province ou un territoire et demandez-leur d'inventer une histoire sur un jeune garçon ou une fillette qui y habite.

3 Héraldique

Expliquez la signification des armoiries figurant sur la page intitulée *Héraldique*. Traduisez la devise du Canada, A MARI USQUE AD MARE, dans le plus grand nombre de langues possible.

Invitez les élèves à faire preuve d'imagination et à utiliser la page intitulée *Mes armoiries personnelles* pour dessiner leurs propres armoiries.

4 Les emblèmes du Canada

Donnez aux élèves, comme devoir à la maison, deux ou trois jours pour trouver le plus de drapeaux canadiens possible. Suggérez-leur de les chercher sur les étiquettes des fabricants de vêtements, sur celles indiquant « Fabriqué au Canada » dans les magasins, sur celles qui sont collées au dos des livres, dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique, au-dessus et à l'intérieur des édifices gouvernementaux ainsi que sur les produits du gouvernement du Canada. Entamez une discussion sur l'importance du drapeau pour identifier un pays.

5 Les emblèmes floraux

En utilisant la page intitulée *Les emblèmes floraux*, identifiez chacune des plantes y figurant et discutez de l'endroit d'où elle vient et des caractéristiques de chacune.

Partez à la découverte des fleurs des champs qui poussent à proximité de votre école ou dans une zone de conservation.

Plantez, autour de l'école, des fleurs et des arbres qui symbolisent l'importance de l'environnement.

6 Les timbres du Canada

Utilisez la page intitulée *Les timbres du Canada* comme point de départ à une étude des timbres canadiens.

Invitez les élèves philatélistes à montrer leurs collections à la classe.

7 Les héros canadiens

Demandez aux élèves de définir les qualités qui font les héros. Demandez-leur ensuite de nommer certains héros canadiens. Il peut s'agir de premiers ministres comme d'athlètes, ou encore de groupes de personnes comme les forces de maintien de la paix, d'anciens combattants, d'artistes ou de scientifiques. Pour quelles raisons les élèves admirent-ils ces personnes? Quels traits de personnalité pensent-ils partager avec ces héros?

Organisez un jeu-questionnaire sur les héros canadiens. Voici quelques idées qui vous aideront à démarrer :

- Q.** Qui a été la première femme à exercer les fonctions de présidente de la Chambre des communes et, plus tard, de gouverneure générale du Canada?
- R.** Jeanne Sauvé
- Q.** Quel réalisateur de films inuit a gagné de nombreux prix pour ses réalisations cinématographiques?
- R.** Zacharias Kunuk
- Q.** Quel est le nom de la première astronaute canadienne?
- R.** Roberta Bondar
- Q.** Comment s'appelle le jeune Canadien qui a recueilli des fonds pour la lutte contre le cancer en faisant un « Marathon de l'espoir »?
- R.** Terry Fox

8 Activités supplémentaires

Invitez les élèves à rédiger une composition sur le thème « Ce que représente pour moi le Canada » et à se renseigner sur les diverses fêtes célébrées dans votre ville. Écrivez au tableau les paroles de l'*Ô Canada*. Demandez à vos élèves de les copier pour qu'ils les mémorisent et discutez avec eux de leur signification.

Le dernier jour de classe, à l'occasion d'un rassemblement en hommage du « Canada en fête! », on pourrait exposer les travaux des élèves et les projets de groupe, organiser des récitations en chœur, inviter un conférencier (une personnalité politique de l'endroit), chanter des chansons du folklore canadien, déguster un « gâteau du Canada » confectionné par les élèves, projeter des diapositives de différents endroits du Canada visités par les élèves et envoyer des messages spéciaux soulignant la fête nationale.

Les symboles qui nous entourent

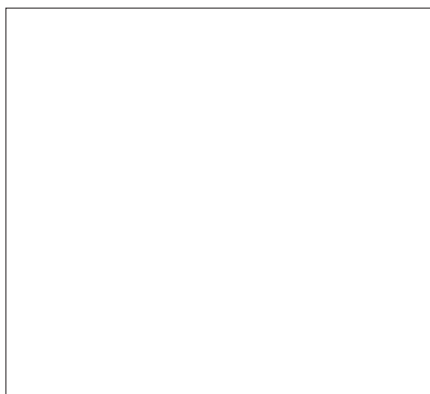
Tous les jours, nous apercevons des symboles autour de nous.

Ceux-ci nous transmettent un message sous forme d'image.



1. Reconnaissez-vous chacun des symboles ci-dessous?
2. Où avez-vous vu chacun d'eux?
3. Pourquoi chacun d'eux revêt-il tant d'importance pour nous?
4. Dressez la liste d'autres symboles que vous avez vus.
5. Quels symboles selon vous représentent le Canada et pourquoi?

Comparez votre liste à celle de vos compagnons et discutez-en ensemble.



6. Dessinez un symbole qui devrait être utilisé à votre avis et dites pourquoi.



Les drapeaux canadiens

Chaque province et chaque territoire du Canada possède son propre drapeau. Toutefois, le seul symbole qui nous unisse tous est le drapeau national rouge et blanc du Canada, déployé pour la première fois le 15 février 1965.

1. À quelle province ou à quel territoire appartient chacun des drapeaux ci-dessous?
2. Examinez les drapeaux attentivement. Voyez-vous des ressemblances?
3. Quelle histoire chacun de ces drapeaux raconte-t-il?
4. Dressez la liste des endroits où flotte le drapeau canadien dans votre ville.



(1965)



(1867)



(1867)



(1867)



(1867)



(1870)



(1871)



(1873)



(1905)



(1905)



(1909)



(1870)



(1898)



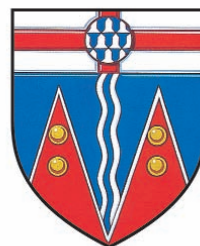
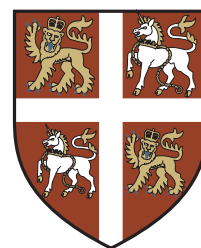
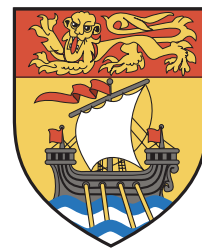
(1999)



Héraldique

Les armoiries sont apparues pour la première fois au Moyen Âge. Elles étaient alors peintes sur des écus et des bannières de façon à identifier les chevaliers qui prenaient part à des batailles ou à des tournois. De nos jours, les différents pays se sont donné des armoiries pour s'identifier et pour raconter l'histoire de leurs peuples.

1. Écrivez le nom de la province ou du territoire du Canada auquel appartient chaque écu ci-dessous.
2. Examinez les écus attentivement. Ont-ils des caractéristiques communes?
3. Quelle histoire chaque écu raconte-t-il?
4. Les armoiries du Canada, qui ont été adoptées par proclamation royale il y a plus de 80 ans (le 21 novembre 1921), sont le seul symbole figurant sur tous les billets de banque du Canada. Regardez autour de vous. Ces armoiries se retrouvent-elles ailleurs?

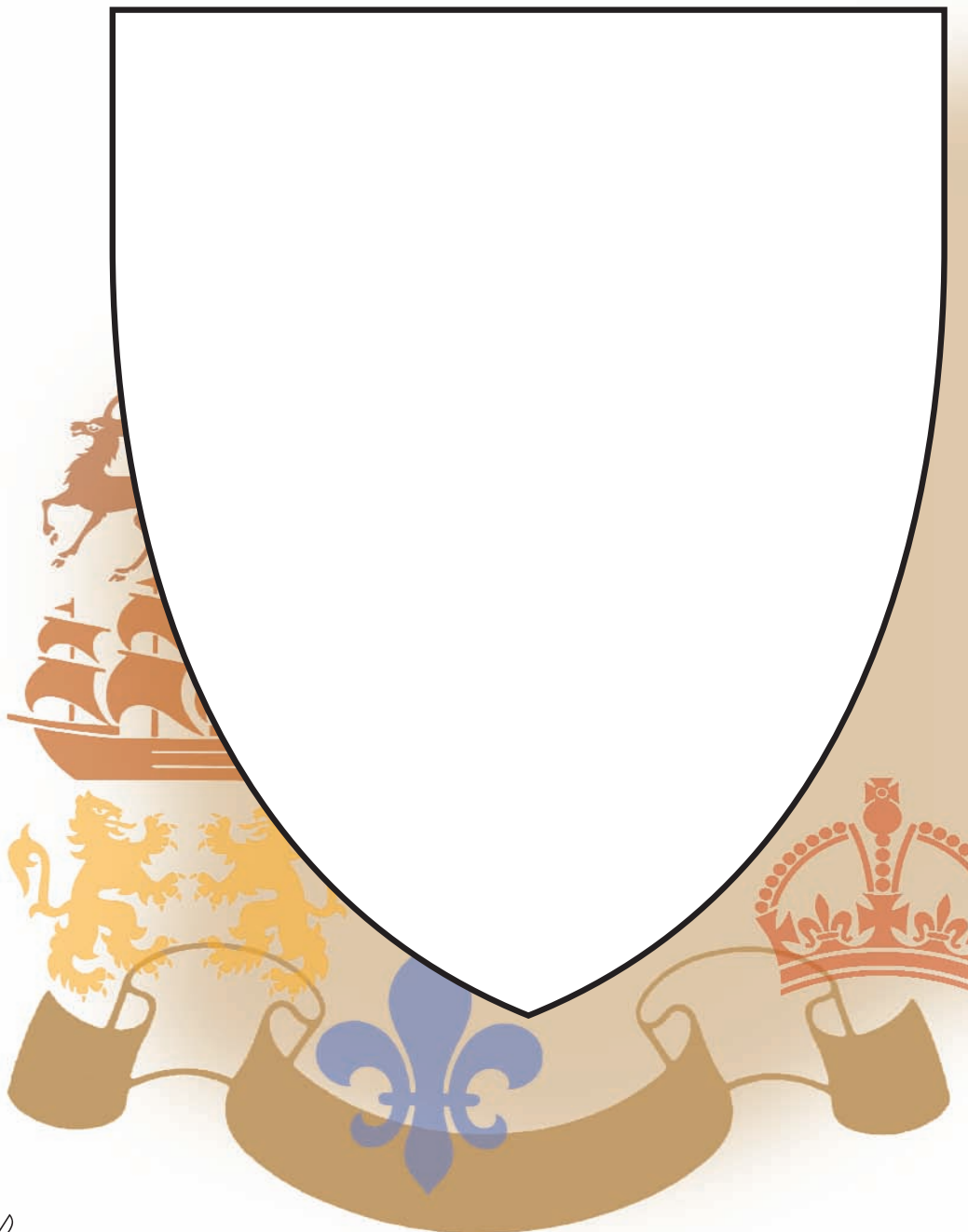


Mes armoiries personnelles

Au Canada, le gouverneur général octroie des armoiries officielles aux villes, aux villages, aux écoles, aux universités, aux hôpitaux, aux églises, aux sociétés privées, aux personnes et aux associations culturelles et autres. Ces armoiries symbolisent l'autorité, la propriété et l'identité, et s'inscrivent dans le régime national des distinctions honorifiques. Conçues par les héraldistes du bureau du gouverneur général, ces armoiries à la fois simples et colorées arborent des symboles qui ont une signification profonde pour ceux qui les possèdent.

Chaque personne et chaque organisme a des armoiries qui lui sont propres, mais ces armoiries partagent une caractéristique commune : elles reflètent toutes l'histoire des personnes qu'elles représentent.

Vous pouvez présenter votre histoire personnelle en créant des armoiries sur l'écu ci-dessous. Commencez par choisir des symboles qui représentent quelque chose dans votre vie. Il peut s'agir d'éléments de la nature ou d'inventions humaines. Vous pouvez tout choisir, de la feuille d'érable à une fleur, des bateaux aux instruments de musique. Toutefois, les meilleures armoiries ne contiennent que quelques éléments et couleurs.



Règles de base de l'héraldique

Quand vous créez des armoiries, appliquez soigneusement les règles de base de l'héraldique. La principale règle concerne les couleurs. Il y a cinq couleurs principales : le rouge, le bleu, le vert, le violet et le noir. On y trouve aussi deux métaux : l'argent (blanc) et l'or (jaune). Afin d'obtenir un contraste marqué, si l'on a employé une couleur pour l'écu, on doit utiliser un métal pour l'exécution des figures symboliques, ou vice-versa. Pour représenter des liens de famille, vous pouvez diviser l'écu dans le sens horizontal ou vertical, ou en diagonale et utiliser la couleur dans une moitié et un métal dans l'autre, en ayant soin d'exécuter les figures qui ornent chacune des sections dans une couleur qui contraste. Il existe aussi d'autres façons de diviser l'écu : vous pourriez en voir des exemples en consultant un manuel d'héraldique à la bibliothèque municipale.

Vous pouvez ajouter des symboles à vos armoiries en plaçant un emblème au-dessus de l'écu. Quelle serait la devise de vos armoiries?

Quand vous aurez terminé, montrez vos armoiries à un ami ou à une amie. Discutez ensemble de ce que vous avez appris. Maintenant que vous avez créé vos armoiries personnelles, vous pouvez peut-être en concevoir pour votre classe. Affichez-les, pour que tout le monde puisse les voir!



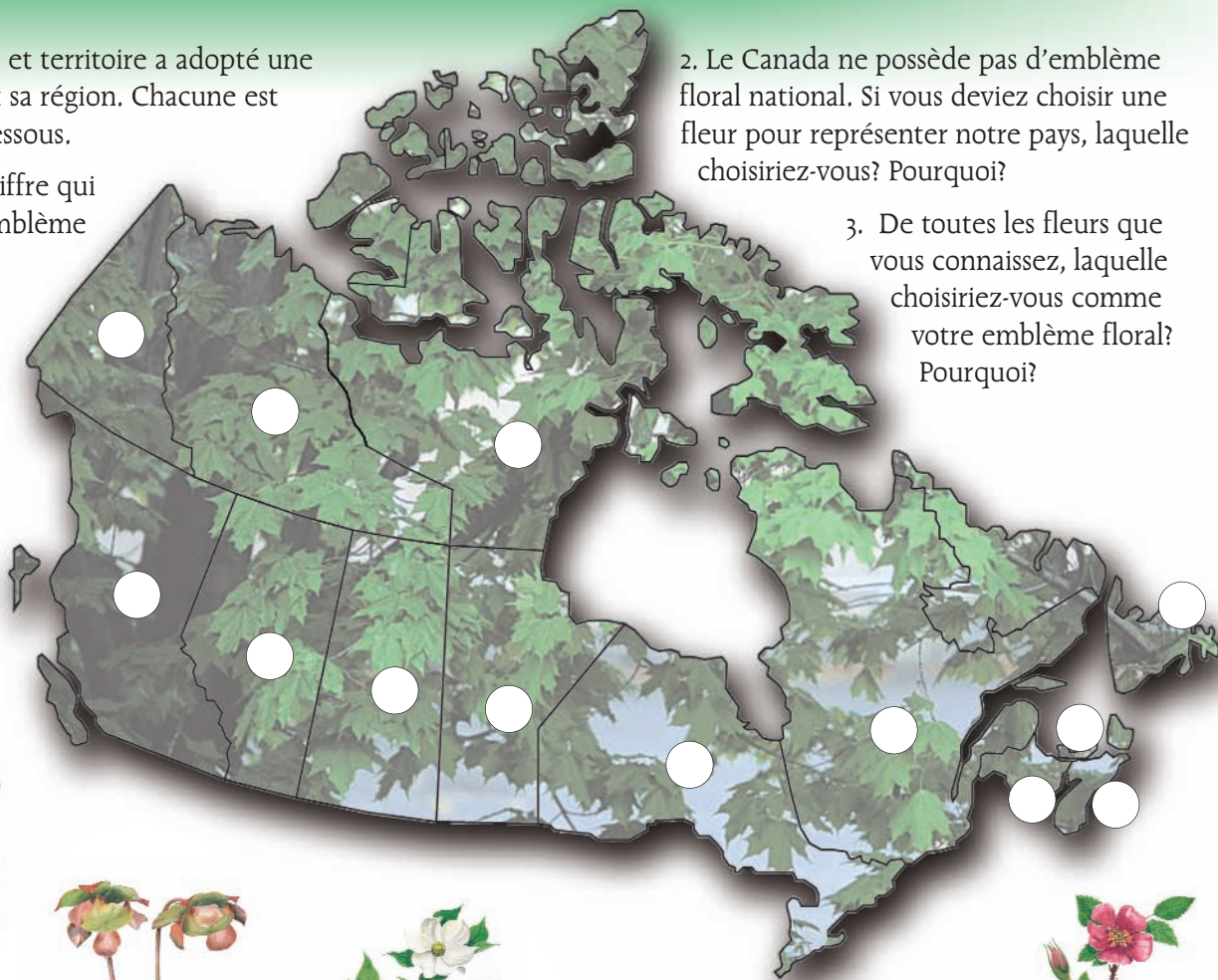
Les emblèmes floraux

Chaque province et territoire a adopté une fleur symbolisant sa région. Chacune est représentée ci-dessous.

1. Inscrivez le chiffre qui correspond à l'emblème floral de chaque province et de chaque territoire dans chacun des petits cercles de la carte.

2. Le Canada ne possède pas d'emblème floral national. Si vous deviez choisir une fleur pour représenter notre pays, laquelle choisiriez-vous? Pourquoi?

3. De toutes les fleurs que vous connaissez, laquelle choisiriez-vous comme votre emblème floral? Pourquoi?



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13





Les emblèmes floraux du Canada : *un bouquet*

Les timbres du Canada

Les timbres canadiens racontent l'histoire de notre pays. On peut en apprendre beaucoup sur le peuples et les événements du Canada en étudiant les mots, les images et les symboles qui se trouvent sur ces timbres.



1. Quel est le symbole canadien prédominant sur ce timbre?
2. Que signifie l'inscription VR? Qu'indique-t-elle sur l'année d'émission du timbre?



1. Quelle force de police apparaît sur ce timbre?
2. En vous servant de votre imagination, racontez comment se passe la journée d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada et de son cheval.



Le timbre de 50 cents sur lequel figure le Bluenose a été émis en 1929. Cette goélette, construite en Nouvelle-Écosse, passait pour la plus grande goélette de course jamais conçue.

1. Le Bluenose est un symbole canadien qui apparaît sur l'une de nos pièces de monnaie. Laquelle?
2. Reconnaissez-vous un autre symbole canadien dans les coins supérieurs de ce timbre?

On représente souvent sur les timbres le chef de l'État (la Reine) ou des personnes et des événements spéciaux ayant une importance historique nationale.



Créez ici un timbre canadien. Vous pouvez vous inspirer des symboles canadiens existants ou en créer de toutes pièces.



La monnaie canadienne

Les premières pièces de monnaie canadienne datent du milieu du XIX^e siècle. Auparavant, les pièces de monnaie utilisées au pays provenaient de France, de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Amérique latine, du Portugal et des États-Unis.

1. Nommez chacune des pièces reproduites ci-dessous. Quels symboles portent-elles?
2. Combien d'argent auriez-vous si vous possédiez chacune de ces pièces de monnaie?
3. Qui est représenté sur le côté face de chaque pièce? Pourquoi?



Essayez de créer une nouvelle pièce de monnaie canadienne. Montrez votre dessin à un ami ou à une amie.



OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir des photographies format affiche de la Reine et de la gouverneure générale ou des renseignements concernant les symboles nationaux et la Couronne canadienne, veuillez communiquer avec :

Promotion des symboles
Direction du Cérémonial d'État et événement ministériels
Ministère du Patrimoine canadien (15-7-H)
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Tél. : 819-953-4735
www.patrimoinecanadien.gc.ca/ceremonial-symb

Pour obtenir des renseignements concernant l'héraldique, veuillez communiquer avec :

Autorité héraldique du Canada
Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0A1
Tél. : 613-991-2228
Télé. : 613-990-5818

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les provinces et territoires, veuillez vous adresser aux organismes figurant sous les drapeaux des provinces et territoires ci-dessous.



Bureau des relations internationales et du protocole
1075, rue Bay, bureau 830
Toronto (Ontario) M5S 2B1
Tél. : 416-325-8535
www.gov.on.ca



Bureau du Protocole
670, rue King, bureau 274
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 1E9
Tél. : 506-453-2671
www.gnb.ca



Communication-Québec
1056, rue Louis-Alexandre-Taschereau
4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E6
Tél. : 418 643-1430
Centre de renseignements
418-643-1344
www.gouv.gc.ca



Bureau du Protocole
450, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
Tél. : 204-945-5239
www.gov.mb.ca



Bureau du Protocole
1700, rue Granville
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1X5
Tél. : 902-424-6740
www.gov.ns.ca/prot



Gouvernement de la Colombie-Britannique
Direction générale du protocole et des événements
C. P. 9422
Stn. Prov. Govt.
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9V1
Tél. : 250-387-1616
www.protocol.gov.bc.ca



Service d'information de l'Île
C. P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Tél. : 902-368-4000
www.gov.pe.ca



Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Affaires publiques
C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Sans frais : 1-800-661-0784
www.gov.nt.ca



Bureau du Protocole et des distinctions honorifiques
1855, avenue Victoria, bureau 1530
Regina (Saskatchewan) S4P 3T2
Tél. : 306-787-3001
www.iaa.gov.sk.ca/protocol



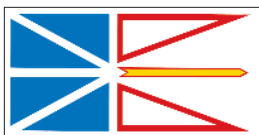
Bureau du protocole
Gouvernement du Yukon
C. P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Tél. : 867-667-5811
www.gov.yk.ca



Bureau du protocole
Legislature Annex, bureau 1201
9718, 107^e Rue
Edmonton (Alberta) T5K 1E4
Tél. : 780-427-1542
www.gov.ab.ca



Exécutif et Affaires intergouvernementales
Direction générale des communications
C. P. 1000, Station 204
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Tél. : 867-979-4802
www.gov.nu.ca



Tourisme, Culture et Loisirs
Édifice Ouest, 2^e étage
Édifice de la Confédération
C. P. 8700
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6
Sans frais : 1-800-563-6353
www.gov.nf.ca



Drapeau national du Canada

CANADA



Armoiries du Canada

Loi constitutionnelle de 1867



Loi constitutionnelle de 1982

Charte canadienne des droits et libertés de 1982



La crosse Le hockey



Gendarmerie royale du Canada (GRC)



Chiffre royal



Pavillon canadien particulier de la Reine



Pavillon du Gouverneur général



Symbole du Gouverneur général

(en date de mars 2008)
Nombre de sièges disponibles à la Chambre des communes

- Alberta (28)
- Colombie-Britannique (36)
- Île-du-Prince-Édouard (4)
- Manitoba (14)
- Nouveau-Brunswick (10)
- Nouvelle-Écosse (11)
- Nunavut (1)
- Ontario (106)
- Québec (75)
- Saskatchewan (14)
- Terre-Neuve-et-Labrador (7)
- Territoires du Nord-Ouest (1)
- Yukon (1)
- Total (308)**



(en date de mars 2008)
Nombre de sièges disponibles au Sénat

- Alberta (6)
- Colombie-Britannique (6)
- Île-du-Prince-Édouard (4)
- Manitoba (6)
- Nouveau-Brunswick (10)
- Nouvelle-Écosse (10)
- Nunavut (1)
- Ontario (24)
- Québec (24)
- Saskatchewan (6)
- Terre-Neuve-et-Labrador (6)
- Territoires du Nord-Ouest (1)
- Yukon (1)
- Total (105)**



Parlement du Canada



Érable



Cheval canadien



Castor

LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES DU CANADA

| Ontario 1867 | Québec 1867 | Nouvelle-Écosse 1867 | Nouveau-Brunswick 1867 | Manitoba 1870 | Colombie-Britannique 1871 | Île-du-Prince-Édouard 1873 | Saskatchewan 1905 | Alberta 1905 | Terre-Neuve-et-Labrador 1949 | Territoires du Nord-Ouest 1870 | Yukon 1898 | Nunavut 1999 |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---|--|---|---|--|--|---|---|--|--|
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| <p>« Queen's Park » Toronto</p> | <p>Hôtel du Parlement Québec</p> | <p>« Province House » Halifax</p> | <p>Palais de la Législature Fredericton</p> | <p>Palais de la Législature Winnipeg</p> | <p>Palais du Parlement Victoria</p> | <p>« Province House » Charlottetown</p> | <p>Palais de la Législature Regina</p> | <p>Palais de la Législature Edmonton</p> | <p>Édifice de la Confédération St. John's</p> | <p>Palais de la Législature Yellowknife</p> | <p>Édifice administratif du gouvernement du Yukon Whitehorse</p> | <p>Assemblée législative Iqaluit</p> |

AUTRES SYMBOLES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

| | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------|---|--|---|--|--|---|---|---|--|---|--|
| Tartan de l'Ontario Pin blanc (arbre) Améthyste (pierre fine) Vert et jaune (couleurs) Drapeau franco-ontarien | Bouleau jaune (arbre) | Tartan de la Nouvelle-Écosse Épinette rouge (arbre) Retrievers de la Nouvelle-Écosse (animal) Bleuet sauvage (fruit) Agate (pierre fine) Stilbite (minéral) Drapeau acadien | Tartan du Nouveau-Brunswick Sapin baumier (arbre) Série de sols de Holmesville Mouche à saumon de l'Atlantique « Province pittoresque » (mouche artificielle) Drapeau acadien | Tartan du Manitoba Épinette blanche (arbre) Drapeau franco-manitobain | Tartan de la Colombie-Britannique Chêne rouge (arbre) Jade (minéral) Ours d'esprit (animal) Drapeau franco-colombien | Tartan de l'Île-du-Prince-Édouard Sol de Charlottetown Drapeau acadien | Tartan du District de Saskatchewan Tartan d'apparat Bouleau blanc (arbre) Stipe comateuse (herbe) Cerf de Virginie (animal) Potasse (minéral) Curling (sport) Doré jaune (poisson) Amélanche (fruit) Drapeau fransaskois | Tartan de l'Alberta Tartan d'apparat Pin tordu (arbre) Mouflon des montagnes Rocheuses (animal) Ombre à tête plate (poisson) Bois pétrifié (pierre) Bleu et or (couleurs) Fétuque Scabre (herbe) Drapeau franco-albertain | Le tartan provincial Épinette noire (arbre) Chien de Terre-neuve (animal) Poney de Terre-Neuve (animal) Perdig (gibier à plume) Labradorite (pierre fine) Drapeau de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador | Tartan des Territoires du Nord-Ouest Mélèze laricin (arbre) Ombre de l'Arctique (poisson) Or natif (minéral) Diamant (pierre fine) Drapeau de la communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest | Tartan du Yukon Lazulite (pierre) Sapin subalpin (arbre) Drapeau de la communauté francophone du Yukon | Chien inuit du Canada (animal) Drapeau de l'Association des francophones du Nunavut |
|--|-----------------------|---|--|---|--|--|---|---|---|--|---|--|